l'Angérien libre

JEUDI 29 OCTOBRE 2026 | n° 5094 | 1,60 €

Quand l'automne se déguste en forêt



© Magnific

L'automne est la saison rêvée pour partir à la chasse aux champignons dans les sous-bois des Vals de Saintonge. Mais derrière le plaisir de la cueillette se cachent quelques pièges. Espèces à privilégier, précautions et bons réflexes : notre dossier pour ne pas se tromper. Pages 2 & 3



© Famille locale 17

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY p. 4

Ophélie Caillot, la cheffe qui mijote des solutions pour simplifier le quotidien



© Capture YouTube

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY p. 9

Du Kilimandjaro au gouffre de Padirac, le pianiste de l'extrême en concert à l'Eden

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY p. 5

Une réunion publique concernant l'avenir de la maison Bonnet et de l'îlot des Bancs

VALS DE SAINTONGE p. 7

L'extension du CIAS sur la voie du report

SAINTE-MÊME & NANTILLÉ p. 12

Attentat du Drakkar : les paras n'oublient pas leurs frères d'armes

ACHAT D'OR

à Saint-Jean-d'Angély

Avec HUBERT CRÉMOUX, *antiquaire*

Achète : vieux bijoux en or,
montres à gousset or, pièces en or, lingots





20, place de l'Hôtel de ville 17400 SAINT-JEAN-D'ANGÉLY | 06 80 44 28 04 | Ouvert le jeudi et le vendredi de 9h à 18h

CHARENTE-MARITIME

Cèpes, girolles, Coulemelles… Les secrets d'une balade gourmande dans les sous-bois

L'automne est une période privilégiée pour la cueillette des champignons. Une activité qui séduit de nombreux amateurs, mais qui nécessite quelques précautions. Entre risques d'intoxication et réglementation, la prudence reste de mise.

« *Secteur 3, sparassis crépu ! Premier de ma vie* » ; « *Secteur 4 : bolets orangés, baies, coulemelles, cèpes noirs, amanite des Césars* » ; « *Secteur 2, ce matin, que des pibes rouges…* » ; « *Secteur 4, de belles découvertes même si toujours aucune trace de nos trompettes favorites* ». À lire les commentaires, la chasse aux champignons bat son plein en Charente-Maritime. Sur Facebook, les trouvailles s'affichent, les paniers se remplissent et les plus chanceux font saliver les autres.



Mieux vaut privilégier un panier rigide et aéré plutôt qu'un sac plastique. Il faut aussi veiller à séparer les espèces. *© Archives l'Angérien libre*

> *« Il y en a pour tout le monde, les bois sont vastes ! »*

Certains exhibent fièrement leurs récoltes, d'autres désespèrent de trouver leurs précieuses trompettes-de-la-mort. Une effervescence qui se mesure aussi au succès du groupe *Champignons en Charente-Maritime – Groupe d'entraide et de discussions*, véritable rendez-vous virtuel des amateurs, qui rassemble désormais plus de 12 000 membres. On y échange des conseils, on compare les récoltes, on s'interroge sur les espèces rencontrées. Mais une règle tacite demeure : on ne dévoile pas ses coins à champignons. Pour ménager les susceptibilités et préserver les bonnes adresses, les administrateurs ont même imaginé une carte du département découpée en cinq grands secteurs. De quoi situer les découvertes sans livrer les secrets des habitués. « *On ne vous demande pas des coordonnées GPS du spot des trompettes ou des cèpes, juste des secteurs. Il y en a pour tout le monde, les bois sont vastes !* », préviennent-ils. Car en matière de champignons, les meilleurs endroits se transmettent rarement au premier venu. Chacun possède ses habitudes, ses arbres fétiches, ses parcelles soigneusement repérées et, parfois, ses petits secrets de famille.



Les girolles se rencontrent principalement dans les sous-bois. *© Magnifik*

Avec ses forêts de feuillus, ses pinèdes et ses prairies, la Charente-Maritime offre des conditions favorables à une grande diversité de champignons. À l'échelle de l'ancien Poitou-Charentes, près de 3 200 espèces ont fait l'objet d'une évaluation mycologique. Parmi les plus recherchées figurent les cèpes, les girolles, les pieds-de-mouton, les trompettes-de-la-mort et les coulemelles. Leur présence varie selon les saisons, mais surtout en fonction de l'humidité et des températures. Une espèce abondante une année peut ainsi se faire rare la suivante.

Des confusions parfois mortelles

Les cèpes affectionnent les bois de feuillus et les forêts mixtes, tandis que les girolles et les pieds-de-mouton se rencontrent principalement dans les sous-bois. Plus discrètes, les trompettes-de-la-mort se dissimulent sous les feuilles mortes, alors que les coulemelles préfèrent les clairières et les prairies. Si l'automne constitue la période phare de la cueillette, certaines espèces apparaissent dès le printemps ou l'été, selon les conditions météorologiques.

La prudence reste toutefois de mise. Certaines espèces toxiques ressemblent à s'y méprendre à des champignons comestibles. C'est notamment le cas de l'amanite phalloïde, responsable d'intoxications potentiellement mortelles (lire ci-dessous). Contrairement aux idées reçues, ni l'odeur, ni la couleur, ni la présence d'insectes ne permettent de garantir la comestibilité d'un spécimen. Les applications de reconnaissance et l'intelligence artificielle ne constituent pas davantage des moyens d'identification fiables à elles seules. Au moindre doute, mieux vaut renoncer à la consommation et faire examiner sa récolte par un spécialiste compétent en mycologie.

Quelques précautions s'imposent également lors de la cueillette. Mieux vaut privilégier un panier rigide et aéré plutôt qu'un sac plastique, séparer les espèces et ne ramasser que des champignons en bon état. Pour faciliter leur identification, les spécimens doivent être prélevés entiers, avec la base du pied, avant de remettre le sol en place. Les zones potentiellement polluées, notamment les bords de routes fréquentées, sont à éviter. Une fois récoltés, les champignons doivent être conservés au frais, consommés rapidement et suffisamment cuits.

Une pratique encadrée

La cueillette obéit aussi à certaines règles. Les champignons appartiennent au propriétaire du terrain, y compris en forêt privée non clôturée. Son autorisation est donc nécessaire. En cas de prélèvement non autorisé, les sanctions peuvent atteindre 750 euros pour des quantités comprises entre cinq et dix litres, voire davantage au-delà. Des réglementations particulières peuvent également s'appliquer dans les forêts publiques et les espaces protégés. Enfin, une récolte raisonnable reste essentielle pour préserver les milieux naturels. Car les champignons, au-delà de leur intérêt gastronomique, jouent un rôle indispensable dans l'équilibre des écosystèmes forestiers.

Amaury Legrand



Les cèpes affectionnent les bois de feuillus et les forêts mixtes. *© Archives l'Angérien libre*

Plus de 700 intoxications signalées depuis septembre

En pleine saison de cueillette, les intoxications liées à la consommation de champignons se multiplient en France. Plus de 700 cas ont déjà été recensés depuis septembre 2026, selon l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses). En 2025, une personne avait perdu la vie et trois autres avaient dû subir une greffe du foie.

La saison des champignons bat son plein, et avec elle, les risques d'intoxication. Selon les dernières données communiquées par l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses), près de 500 intoxications ont été rapportées aux centres antipoison au cours du seul mois de septembre 2026. Une tendance qui se poursuit en octobre, avec déjà plus de 200 nouveaux cas enregistrés depuis le début du mois.

Ces chiffres rappellent ceux de l'année précédente. En 2025, plus de 1 300 intoxications liées à la consommation de champignons avaient été recensées sur l'ensemble du territoire. La grande majorité des cas s'était concentrée entre juillet et décembre, période propice à la cueillette. Le mois de septembre avait été particulièrement marqué, avec plus de 600 intoxications signalées, alors qu'habituellement, le pic est observé en octobre.

Si la plupart des intoxications recensées en 2025 étaient bénignes, provoquant essentiellement des douleurs abdominales, des nausées ou des vomissements, 3 % des cas présentaient un degré de gravité élevé. Un patient est décédé et trois autres ont dû bénéficier d'une greffe du foie à la suite d'un syndrome phalloïdien, une intoxication particulièrement grave. Les principales causes restent la confusion entre une espèce comestible et une espèce toxique, mais aussi une mauvaise conservation, une cuisson insuffisante ou la consommation de champignons en mauvais état. L'Anses pointe également les risques liés aux applications de reconnaissance sur smartphone, susceptibles de se tromper dans l'identification des espèces.

Face à ces chiffres, l'agence sanitaire appelle les cueilleurs à la prudence. Elle recommande de ne ramasser que les champignons parfaitement connus et, au moindre doute, de faire contrôler sa récolte par un pharmacien ou une association de mycologie. Les champignons cueillis doivent également être cuits pendant au moins 20 minutes et ne jamais être servis à de jeunes enfants. En cas de symptômes après consommation, l'Anses préconise de contacter immédiatement un centre antipoison ou le Samu, en composant le 15.

A.L.



Champignons

Les clés d'une bonne cueillette

Dans les forêts, les sous-bois et même dans les prairies de Charente-Maritime, de nombreuses espèces de champignons font le bonheur des cueilleurs. Encore faut-il savoir les reconnaître, connaître leur période de pousse et respecter quelques règles pour une cueillette sûre et durable.

Les 5 espèces courantes *en Charente-Maritime*



Cèpe de Bordeaux
Boletus edulis
Chair ferme & parfumé, très recherché
Sous les chênes et les pins



Girolle
Cantharellus cibarius
Chair fine, légèrement fruitée
Dans les forêts feuillues et de conifères, sols moussus



Coulemelle
Macrolepiota procera
Chair tendre, saveur douce de noisette
Dans les clairières, prairies et lisières

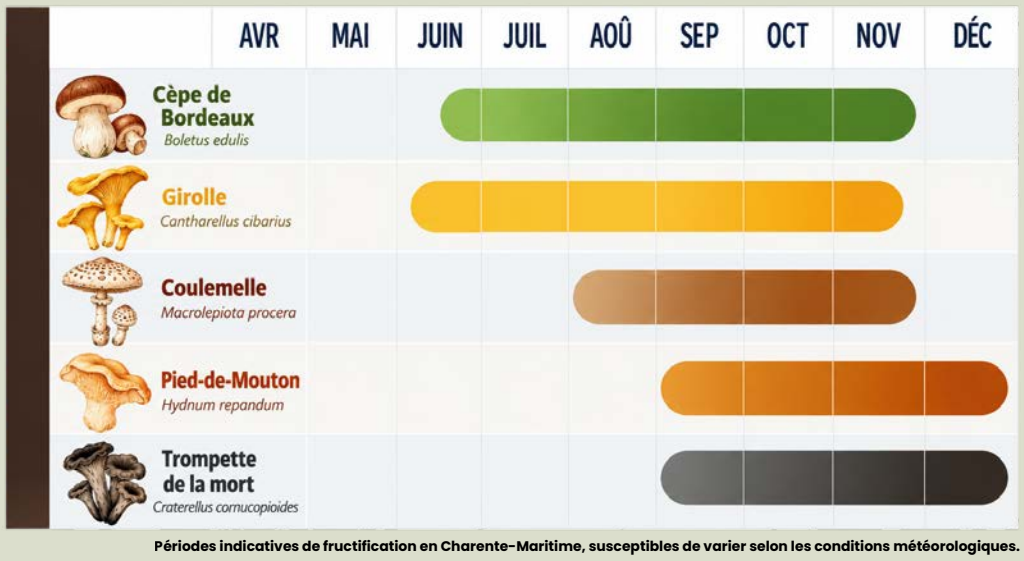


Pied-de-Mouton
Hydnum repandum
Chair ferme, goût délicat
Sous les chênes et les châtaigniers



Trompette de la mort
Craterellus cornucopioides
Chair fine, goût puissant
Dans les bois humides de feuillus

Calendrier

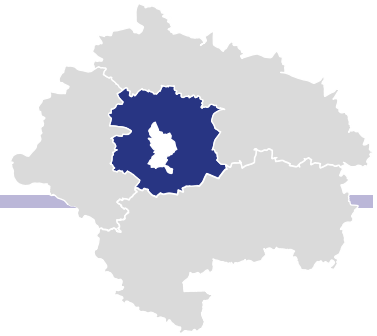


Périodes indicatives de fructification en Charente-Maritime, susceptibles de varier selon les conditions météorologiques.

- **Privilégiez un panier plutôt qu'un sac plastique afin de permettre aux spores de se disperser.**
- **Prélevez les champignons entiers pour faciliter leur identification, sans retourner le sol ni détruire les jeunes pousses.**
- **Cueillez avec modération, en laissant les plus petits et les spécimens trop vieux pour favoriser le renouvellement des espèces.**
- **Évitez les abords des routes, les zones industrielles et les terrains traités.**
- **Enfin, en cas de doute, faites contrôler votre récolte par un mycologue ou un pharmacien compétent avant toute consommation.**

CORRESPONDANTS
Serge BOUTEILLE - 06 89 99 18 65
Marie ALLARD - 07 66 80 86 93

RÉDACTION
redaction@langerienlibre.fr
05 46 32 59 73



SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Ophélie Caillot, la cheffe qui allège la charge mentale liée au repas

Ancienne travailleuse sociale en région parisienne, Ophélie Caillot s'est reconvertie dans le batch cooking dans les Vals de Saintonge. Un choix de vie guidé par l'envie d'entreprendre, sans renoncer à prendre soin des autres.

Ah ! La charge mentale. Deux mots et un concept dont on entend de plus en plus parler. Fort heureusement, il existe des personnes qui ont compris notre envie de ne pas cuisiner le soir et qui se proposent de nous concocter des plats à l'avance. C'est le principe du batch cooking : préparer plusieurs repas en une seule fois. Peu importe la quantité, cela peut aller de trois repas à une trentaine, qui reposent tranquillement dans le congélateur en attendant d'être dégustés. De ce concept, Ophélie Caillot a fait son métier à plein temps.

Cette ancienne travailleuse sociale en région parisienne s'est installée dans les Vals de Saintonge il y a six ans. Depuis moins de six mois, elle a fait de sa passion pour la cuisine son métier. Entre-temps, elle a passé un CAP pâtisserie à Niort.

Des repas faits maison et adaptés à chacun

Fondée en mai 2026, son entreprise Famille locale 17 repose sur une idée simple : permettre à ses clients de mieux manger sans avoir à se soucier de la préparation des repas. Devenue maman, Ophélie Caillot s'est interrogée sur les questions de nutrition. Son engagement bénévole au sein du réseau Super Mamans a également nourri sa réflexion sur les besoins des familles.

Pour ses prestations, la cheffe se rend directement au domicile de ses clients et utilise leur cuisine et leurs équipements. Sa formule principale comprend cinq repas pour quatre personnes. « *Cela me prend entre 3 heures et 3 h 30 sur place, de mon arrivée jusqu'au moment où j'ai tout lavé* », explique-t-elle. Un temps de préparation optimisé où chaque étape compte, de la découpe des légumes à la gestion des cuissons, en passant par la vaisselle.

Chaque mois, Ophélie Caillot renouvelle sa carte pour varier les propositions tout en maîtrisant le budget des courses. Le panier moyen s'élève à 60 euros par client. Elle privilégie également les producteurs locaux de Charente-Maritime pour élaborer ses recettes. Les menus s'adaptent aux habitudes alimentaires et aux régimes spécifiques, qu'il s'agisse de flexitarisme, de végétarisme ou de véganisme. Selon les besoins, la prestation peut aussi comprendre les courses, une option de plus en plus demandée. « *Tout est optimisé* », souligne-t-elle. Au-delà du gain de temps, ce service permet de découvrir des plats variés et de savourer des repas faits maison sans avoir à passer derrière les fourneaux.

Un soutien particulier pour les jeunes mamans

Ophélie Caillot s'adresse principalement à deux catégories de clients : les actifs dont le métier laisse peu de temps pour cuisiner et les femmes en période de post-partum. Pour ces dernières, elle a imaginé une offre spécifique, pensée pour anticiper les besoins après l'accouchement. « *Je rencontre la future maman avant l'accouchement pour savoir ce qu'elle aimerait manger ensuite. Je prépare des plats pour une semaine, voire quinze jours. Elle n'a plus qu'à les réchauffer* », détaille la cheffe. Une formule qui commence à trouver sa place jusque dans les listes de naissance.

Mère de deux enfants en bas âge, l'entrepreneuse est particulièrement sensible à cette période de la vie. La récupération physique, les bouleversements du quotidien et le manque de temps peuvent rendre les premières semaines difficiles. « *En prenant en charge la préparation des repas, je contribue au bien-être des mères, mais je leur apporte aussi une présence qui rompt l'isolement qu'on vit lors du post-partum.* »



Ophélie Caillot est cheffe à domicile depuis cinq mois. © Famille locale 17

Pour l'heure, l'activité se porte bien. La cheffe à domicile se déplace dans toute la Charente-Maritime, notamment à Rochefort, La Rochelle et dans les Vals de Saintonge. Son carnet de commandes se remplit désormais trois semaines, voire un mois à l'avance. « *J'ai de la visibilité et mon réseau s'agrandit grâce au bouche-à-oreille* », apprécie Ophélie Caillot. Un réseau qui fonctionne si bien qu'elle a récemment eu l'occasion de cuisiner sur place à la Maison des créateurs, à Meux, lors d'un événement d'envergure. « *Il y avait une diversité importante parmi les régimes alimentaires : végétarien, vegan.* »

Objectif : 50 % de clients dans les Vals de Saintonge

Sa semaine type s'articule autour de quatre journées consacrées à la cuisine, à raison d'un client par demi-journée, et d'une journée réservée aux tâches administratives. Un rythme qui lui permet de répondre à la demande tout en développant progressivement son entreprise.

Pour 2027, elle souhaite toutefois renforcer son ancrage sur son territoire d'adoption, avec l'objectif de réaliser la moitié de son activité dans les Vals de Saintonge. Elle estime que les besoins sont importants dans ce secteur rural, où les distances et les contraintes du quotidien peuvent compliquer l'accès à certains services. Signe de cet intérêt, une récente publication sur Facebook lui a permis de recueillir cinq demandes en seulement une heure.

> ***« J'éprouve de la satisfaction en pensant à la façon dont mes clients vont se régaler »***

Avec Famille locale 17, Ophélie Caillot entend ainsi développer un service de proximité répondant à des besoins concrets. « *Quand je termine de préparer les repas, j'éprouve de la satisfaction en pensant à la façon dont mes clients vont se régaler avec les plats que je leur ai concoctés* », confie la cheffe avec amusement. Une manière de mettre sa passion pour la cuisine au service des autres, tout en leur libérant du temps et en allégeant leur charge mentale.

Théo Chiramberro

- **Contact par mail à famillelocale@hotmail17 ou par téléphone au 06 02 37 89 23.**

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Pêcheurs angériens
Assemblée générale élective **jeudi 5 novembre**, à 20h30, à la Maison de la pêche (52, quai de Bernouët). Ordre du jour : élection des membres du conseil d'administration, désignation du nouveau bureau, élection des délégués et des candidats au conseil d'administration de la Fédération départementale de pêche. Pot de l'amitié. Renseignements : pecheursangeriens@peche17.org

Cérémonie Souvenir Français
Dimanche 1er novembre à 10h, dans les carrés militaires du cimetière. Un dépôt de gerbes sera effectué à cette occasion. Le rassemblement est prévu à 9h45, à l'entrée du cimetière, rue Lachevalle.

Repas d'automne
Organisé par le club Le soleil des ans **mercredi 18 novembre** à 12h à la salle 3 allées d'Aussy. Inscription les mardi 3 et jeudi 6 novembre au club de 14h à 18h ou par téléphone (aux mêmes horaires) au 05 46 24 00 14 ou par mail avant le 11 novembre à soleildesans17@gmail.com. Tarifs : 23€ pour les adhérents sinon 26€. Ramener ses couverts. Le club sera fermé le mardi 10 novembre.

ESSOUVERT

Mairie
Le secrétariat de la mairie de Saint-Denis-du-Pin sera exceptionnellement fermé au public le **vendredi 30 octobre** ainsi que les **jeudi et vendredi 12 et 13 novembre**.

VARAIZE

Déjeuner dansant
Organisé par l'association BAD **mercredi 25 novembre**, à 12h, animé par François Duqueyrois. Au menu : punch, assiette aux deux saumons, rôti de chapon sauce foie gras, légumes et fromages. Vins et café compris. Tarif : 27€ adhérents et 30 € non-adhérents. Apporter couverts complets. Inscriptions, avec règlement, avant le jeudi 19 novembre auprès de Nadine au 06 61 98 92 76 ou de Jeanine au 06 72 17 37 49.

ANTEZANT-LA-CHAPELLE

Agent recenseur
La commune recrute un agent recenseur (H/F) pour le recensement de la population 2027. Votre mission sera d'aller à la rencontre des habitants pour leur remettre et collecter les questionnaires du recensement. Pour plus de renseignements et envoyer votre candidature, contactez la mairie par mail : mairie@antezant-lachapelle.fr – Date limite de candidature : le 30 octobre.

Repas dansant
Organisé par le foyer rural **samedi 28 novembre** à la salle des fêtes, à 21h. Tarif : 32€. Date limite de réservation le 15 novembre. Contact : 06 61 62 54 70.

FONTENET

Célébrons les arbres
Soucieuse de l'importance de la biodiversité, l'association Fontenet Environnement a décidé, lors de son assemblée générale, de faire évoluer ses objectifs. Elle s'oriente désormais vers la protection de la nature au sens large : oiseaux, insectes, arbres, haies, forêts. **Samedi 31 octobre** à 11h, place de la mairie, se déroulera l'action Célébrons les arbres, moment où sera planté l'arbre des générations avec petits et grands.

PAROISSE ST-JEAN-BAPTISTE

Messes
- Samedi 31 octobre : La Vergne à 18h (messe anticipée de la Toussaint).

Contact de la paroisse :
05 46 59 01 24 ou sur paroissejb17@gmail.com

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

La maison Bonnet et l'îlot des Bancs s'apprêtent à changer de visage

La restauration de la maison Bonnet et la transformation de l'îlot des Bancs sont deux projets majeurs pour l'avenir du centre-ville. La municipalité présentera les contours de ces opérations lors d'une réunion publique, mercredi 4 novembre.

C'est un nouveau chapitre qui se prépare pour le cœur historique de Saint-Jean-d'Angély. Après plusieurs années de réflexion, les projets de restauration de la maison Bonnet et de réhabilitation de l'îlot des Bancs entrent dans une nouvelle phase. Deux opérations distinctes, mais étroitement liées, qui doivent permettre de redonner vie à plusieurs bâtiments du centre ancien tout en préservant l'identité architecturale de la ville.

Pour présenter ces transformations aux habitants, la municipalité organise une réunion publique mercredi 4 novembre, à 18h, dans le salon d'honneur de l'hôtel de ville. En présence du maître d'œuvre et des archéologues, cette rencontre permettra de détailler les interventions envisagées, les étapes des travaux et leurs enjeux patrimoniaux.

Investigations archéologiques

Au cœur de ce programme figure la maison Bonnet, un édifice du XV^{e} siècle dont certaines façades sur rue et toitures sont inscrites au titre des Monuments historiques depuis 1943. Propriétaire des lieux depuis octobre 2012, la Ville entend aujourd'hui concrétiser un projet de restauration engagé de longue date. Depuis juin 2025, une équipe de maîtrise d'œuvre travaille à la conception d'un programme de conservation et de restauration de ce bâtiment emblématique. L'objectif ne se limite pas à sauvegarder ses éléments architecturaux : il s'agit également de lui offrir une nouvelle vocation en le transformant en observatoire de l'architecture médiévale.

Les travaux porteront notamment sur la toiture et la structure à pans de bois, mais aussi sur la restitution des volumes intérieurs. Plusieurs éléments caractéristiques de l'architecture médiévale doivent également retrouver leur place, à l'image des fenêtres à meneaux avec vitraux et de l'encorbellement. Le choix des matériaux constituera un autre enjeu. La municipalité souhaite privilégier des solutions adaptées au bâti ancien, notamment des matériaux biosourcés, afin de concilier préservation du patrimoine, amélioration des performances thermiques et respect de l'environnement.

Avant même le lancement des principales interventions, le bâtiment doit livrer une partie de ses secrets. De premières investigations archéologiques sont programmées au cours de la semaine du 2 novembre. Elles permettront d'étudier l'existant et de mieux comprendre les techniques de construction et les matériaux employés au XV^{e} siècle. Ces recherches se poursuivront au fil de l'avancement du chantier.

À quelques mètres de là, l'îlot des Bancs s'apprête lui aussi à connaître une profonde transformation. Le projet concerne les immeubles situés aux numéros 3, 5 et 7 de la rue des Bancs, dans le prolongement immédiat de la maison Bonnet. Acquis par l'intermédiaire de l'Établissement public foncier de Nouvelle-Aquitaine, ces bâtiments seront cédés à la SEMIS, bailleur social chargé de réaliser les travaux et d'assurer la gestion des futurs logements. La Ville conservera, de son côté, la gestion des trois cellules commerciales prévues dans l'opération. Contrairement à la maison Bonnet, dont la structure historique doit être préservée, l'intervention sur l'îlot des Bancs prévoit une déconstruction des bâtiments existants. Une exception toutefois : la façade du numéro 5 sera conservée. Un nouvel ensemble immobilier verra le jour, avec trois façades distinctes, afin d'éviter une uniformisation du bâti et de conserver la diversité qui caractérise les rues anciennes du centre-ville. Cette coordination doit faciliter l'installation des chantiers et les phases de déconstruction, tout en limitant les perturbations.



La réunion publique du 4 novembre permettra de présenter les choix architecturaux et les interventions archéologiques envisagées. © *Archives l'Angérien libre*

Réduire les nuisances

La proximité immédiate des deux ensembles immobiliers représente un défi supplémentaire pour l'organisation des travaux. L'imbrication des bâtiments a conduit la Ville et la SEMIS à mutualiser une partie de la maîtrise d'œuvre, tout en conservant une maîtrise d'ouvrage distincte pour chacune des opérations. Cette coordination doit notamment faciliter l'installation des chantiers et les phases de déconstruction. Elle vise également à limiter les perturbations pour les habitants et les commerçants du quartier.

La municipalité assure vouloir limiter les nuisances des travaux pour les riverains. La réunion publique du 4 novembre permettra précisément d'aborder ces questions pratiques, mais aussi de présenter les choix architecturaux et les interventions archéologiques envisagées.

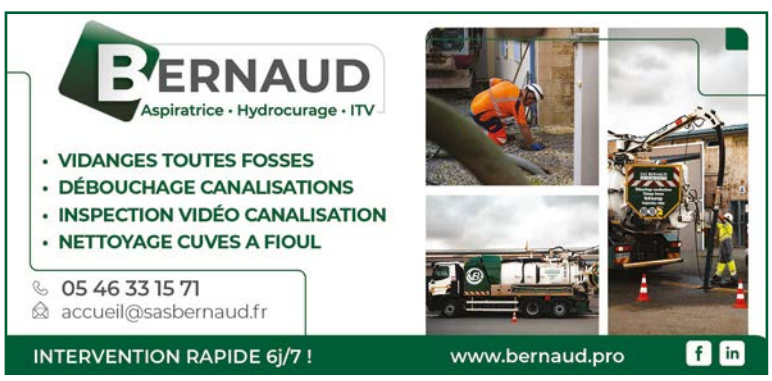
- **Réunion publique mercredi 4 novembre, à 18h dans le salon d'honneur de l'hôtel de ville de Saint-Jean-d'Angély. Rencontre ouverte aux habitants et aux riverains.**

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Une soirée pour mieux comprendre le développement du jeune enfant

Comment accompagner au mieux le développement de son enfant durant ses premières années ? Les Relais Petite Enfance (RPE) des Vals de Saintonge proposent une soirée d'information consacrée à la psychomotricité du jeune enfant, mardi 10 novembre, à 20h, à l'espace Porte de Niort (situé au 37, rue Porte de Niort) à Saint-Jean-d'Angély.
Animée par Samuel Dussaillant, psychomotricien, cette rencontre permettra de mieux comprendre les grandes étapes du développement des enfants de 0 à 3 ans et d'obtenir des repères pour les accompagner au quotidien. Ouverte à tous, cette soirée est gratuite.

- **Renseignements : 06 08 92 98 48 ou rpe@valsdesaintonge.fr**



SAINT-JULIEN-DE-L'ESCAP

Octobre Rose : plus de 270 euros récoltés aux Jardins de Mathis

La résidence Les Jardins de Mathis a organisé une marche solidaire le 11 octobre pour Octobre Rose, récoltant plus de 270 euros au profit des Enchanteuses.

Dans le cadre d'Octobre Rose, la résidence Les Jardins de Mathis a organisé une marche solidaire, dimanche 11 octobre, afin de soutenir la lutte contre le cancer du sein. Une cinquantaine de personnes ont répondu à l'appel, parmi lesquelles des résidents, des familles et des Escapiens.

Pour permettre au plus grand nombre de participer, plusieurs parcours étaient proposés, allant de 415 mètres à 2,1 kilomètres. Chacun a ainsi pu marcher à son rythme, dans une ambiance conviviale et solidaire. À l'issue de cette mobilisation, les participants se sont retrouvés autour d'un goûter pour prolonger ce moment de partage.



Une cinquantaine de personnes ont répondu à l'appel. © *Les Jardins de Mathis*

Au total, plus de 270 euros ont été récoltés grâce aux dons et aux bénéfices de cette journée. L'intégralité de cette somme sera reversée à l'association Les Enchanteuses, basée à Saintes, qui œuvre dans la lutte contre le cancer. Forte de cette mobilisation, la résidence donne d'ores et déjà rendez-vous aux participants l'année prochaine pour une nouvelle édition de cette marche solidaire.

COURCELLES

5 semaines pour s'initier à l'informatique



La formation est divisée en séances de deux heures. © *Archives l'angérien libre*

Une initiation à l'informatique sera proposée aux habitants de Courcelles à partir du mercredi 18 novembre. Organisée sur cinq semaines, cette formation comprendra des séances de deux heures, chaque mercredi après-midi, à partir de 14h ou 14 h 30, dans la salle des associations.
Le nombre de places étant limité, les personnes intéressées sont invitées à se rapprocher de Christophe Paulo pour connaître les modalités d'inscription. Une participation de 5 à 10 euros sera demandée pour les fournitures, selon le nombre d'inscrits. Si la demande est suffisante, une nouvelle session pourrait être organisée dès février 2027.

- **Renseignements et inscriptions : 06 60 27 81 26 ou resa.info.courcelles@free.fr**

TERNANT

Réunion publique autour du projet de La Bergère

La municipalité de Ternant organise une réunion publique vendredi 30 octobre, à 19 h, au Domaine des Granges. Le maire et le conseil municipal invitent les habitants à venir échanger autour du projet communal de création du lotissement de La Bergère.
Cette rencontre sera également l'occasion d'engager une réflexion participative sur le futur parc paysagé de La Bergère, avec la création d'un groupe de travail associant les habitants. Chacun pourra ainsi partager ses idées et contribuer à l'élaboration de ce projet communal.

- **La soirée se clôturera par un verre de l'amitié. Renseignements auprès de la mairie au 05 46 32 07 64 ou par courriel à mairie@ternant17.fr**

SUIVEZ NOUS !
Retrouvez-nous sur Facebook
L'ANGÉRIEN LIBRE

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Les séances de Ciné Relax ont repris une fois par mois

Un samedi par mois, Cinévals et l'Association familiale protestante de la Halte proposent un film en séance Ciné Relax, avec une équipe de bénévoles accueillants.

Le Ciné Relax a repris ses séances de cinéma pour tous depuis le 26 septembre dernier au cinéma de Saint-Jean-d'Angély. Soutenue par Cinévals, l'association nationale Culture Relax, la mairie de Saint-Jean-d'Angély, Vals de Saintonge Communauté et Horizon handicap 17, l'AFPH la Halte du Pinson est porteuse du projet depuis deux ans déjà. Yvonne Vantrepotte, présidente de cette association, a pu rassembler autour d'elle une quinzaine de bénévoles qui, par équipes de huit, accueillent et informent le public à chaque séance.



Les bénévoles du Ciné Relax accueillent les spectateurs pour la séance. © *M.A.*

> *« Ces séances contribuent à faire évoluer le regard des autres »*

Le dispositif mis en place au sein du réseau Ciné Relax repose avant tout sur un accompagnement humain, destiné à accueillir, informer et rassurer les spectateurs qui en ont besoin. Ouvertes à tous, ces séances bénéficient d'aménagements spécifiques permettant aux personnes en situation de handicap de profiter pleinement du film, au même titre que les autres spectateurs. Absence de publicités et de bandes-annonces, extinction progressive des lumières, volume sonore réduit, sous-titrage ou encore dispositifs d'audiodescription pour les personnes malvoyantes et non voyantes : autant d'adaptations pensées pour répondre aux besoins de chacun et rendre le cinéma accessible à tous.

« Ces séances contribuent à faire évoluer le regard des autres sur les personnes handicapées. Grâce à ce dispositif, des familles et des personnes porteuses de handicap osent désormais aller au cinéma en dehors du Ciné Relax. Partager le plaisir d'un film est ce qui nous semble le plus important. Nous sommes heureux de faire découvrir ce dispositif à chaque séance », explique Yvonne Vantrepotte.

Après La Rochelle, Saint-Jean-d'Angély est la deuxième ville de Charente-Maritime à soutenir ce réseau.

M.A. (Correspondante)

- **Tarif unique de 5 € et 4 € pour les moins de 14 ans.**
Plus d'informations par téléphone au 06 08 86 64 80 ou par mail à saintjeandangely@cinerelax.org

Les prochaines séances Ciné Relax, les samedis à 16 h.:14novembre, 12décembre, 16janvier, 13février, 13mars, 17avril, 29mai, 26juin.
Relâche durant l'été.

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

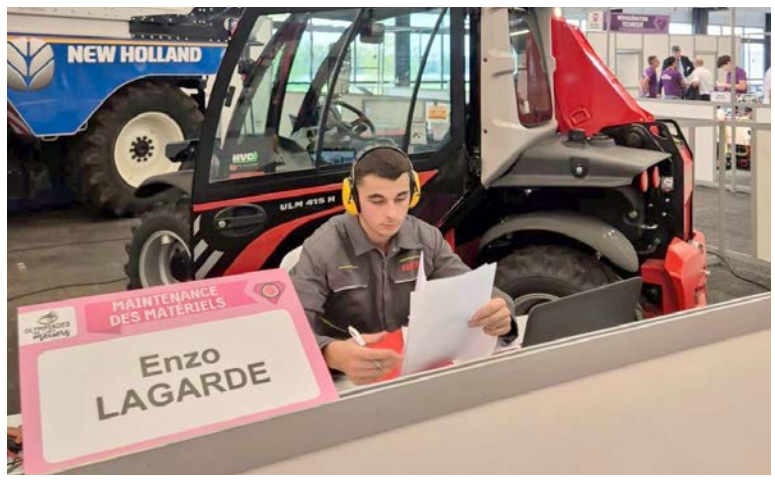
Enzo Lagarde a brillé à la finale régionale des Olympiades des métiers

Le lycée professionnel Blaise-Pascal brille cette année encore aux Olympiades des métiers de Nouvelle-Aquitaine. Enzo Lagarde a remporté la médaille d'or de cette 49e édition en maintenance agricole.

C'est comme s'il était né avec une clé à molette à la main. Enzo Lagarde a toujours été passionné par la mécanique. S'il rêvait déjà de travailler dans ce milieu, ce n'est qu'en classe de troisième qu'il a été certain de son choix. « *J'ai fait un stage dans ce domaine et je suis tombé amoureux de cette branche de la mécanique* », explique-t-il d'une voix pétillante.

Un apprenti en or

Élève en BTS maintenance des matériels agricoles au lycée professionnel Blaise-Pascal, à Saint-Jean-d'Angély, Enzo Lagarde est en bonne voie pour vivre de sa passion. Une passion devenue vocation, qu'il cultive déjà en apprentissage au sein de l'entreprise Vamat, à Vars en Charente.



Le casque anti-bruit est devenu son meilleur allié pour rester concentré. © *Enzo Lagarde*

Mesures métrologiques et paramétrages : ces missions font partie de son quotidien. Et ce jeune apprenti les maîtrise à la perfection. Enzo Lagarde a eu l'occasion de prouver ses compétences, du 15 au 17 octobre, lors des finales régionales des Olympiades des métiers de Nouvelle-Aquitaine. Après la phase de sélection écrite, l'étudiant a réussi haut la main les épreuves pratiques, « *en étant très précis* », assure-t-il. Il s'est ainsi classé premier parmi les cinq candidats de sa catégorie. « *J'étais très stressé : on a tous envie de bien faire. Il y avait beaucoup de monde, alors j'ai porté un casque anti-bruit pour rester concentré.* »

« C'est un plus pour mon CV »

La pression est retombée le samedi soir. Enzo Lagarde a été appelé à monter sur scène pour recevoir sa médaille. « *J'étais super content !* » Le meilleur apprenti gardera un beau souvenir de ce week-end. Déterminé à obtenir son BTS, il ne participera malheureusement pas aux épreuves nationales. « *Ça demande beaucoup de temps et d'implication. Je préfère me concentrer sur l'obtention de mon BTS.* » Cette décision témoigne également de sa détermination à préparer son avenir. « *C'est un plus pour mon CV. Ça permet de mettre en avant mon entreprise et mon travail.* »

Charlotte Di Lelio

VALS DE SAINTONGE

L'extension du CIAS en voie d'être reportée

L'extension du Centre intercommunal d'action sociale aux 109 communes des Vals de Saintonge devrait être reportée au 1er janvier 2028. Les élus devront se prononcer sur ce décalage lors du prochain conseil communautaire.

Le dossier avait largement animé les débats communautaires fin 2025 et début 2026. Quelques mois plus tard, l'extension du Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) à l'ensemble des Vals de Saintonge revient sur la table, mais cette fois pour en repousser l'échéance. Réunis dans la salle de l'Alliance, à Essouvert, lundi 2 novembre prochain, les élus communautaires devront se prononcer sur une délibération proposant de reporter la mise en œuvre de cette extension du 1er janvier 2027 au 1er janvier 2028.

70 *voix pour*

Pour comprendre les enjeux, il faut revenir sur les précédentes étapes du dossier. Le 2 février dernier, après des échanges parfois houleux, le conseil communautaire avait adopté, à une large majorité (70 voix pour, 18 contre et 10 abstentions), le principe d'étendre le CIAS aux 109 communes du territoire. Jusqu'alors, son périmètre d'intervention se limitait aux 18 communes de l'ancienne communauté de communes de Saint-Jean-d'Angély.

L'ambition affichée était d'harmoniser l'accès aux services sociaux, en garantissant un accompagnement de proximité aux habitants, quel que soit leur lieu de résidence. Mais derrière cet objectif de solidarité territoriale, plusieurs élus avaient exprimé leurs inquiétudes quant au financement du dispositif, au maintien des services existants et à la place des communes dans cette nouvelle organisation.

Renouvellement important des conseils municipaux

Le changement de calendrier proposé aujourd'hui trouve son origine dans la recomposition des équipes municipales et communautaires. De fait, les élections de mars et avril 2026 ont entraîné un renouvellement important des conseils municipaux, avec environ 40 % de nouveaux maires. Le conseil communautaire a lui aussi été profondément remanié, avec un nouvel exécutif.

Dans ces conditions, la collectivité estime nécessaire de laisser davantage de temps aux nouveaux élus pour s'approprier le projet et finaliser les arbitrages budgétaires. Ce délai supplémentaire doit permettre de préciser les modalités d'une réforme préparée depuis l'automne 2023, notamment avec l'appui du cabinet Espélia. Si le report est adopté, le CIAS poursuivra donc ses missions jusqu'au 31 décembre 2027 sur son périmètre actuel, celui des 18 communes du secteur de Saint-Jean-d'Angély. L'extension aux 109 communes n'interviendrait qu'au 1er janvier 2028.



Actuellement, le périmètre d'action du CIAS concerne les 18 communes du secteur de Saint-Jean-d'Angély. © VDS Communauté

Ce délai supplémentaire ne fait toutefois pas disparaître les interrogations soulevées lors des précédents débats. En février, plusieurs maires avaient notamment pointé le coût de fonctionnement du futur dispositif, alors estimé à environ 755 000 euros par an pour la communauté de communes, ainsi que les conséquences financières pour les municipalités.

Une perte de proximité ?

D'autres s'inquiétaient de voir disparaître des services de proximité ou de perdre la maîtrise de certaines actions sociales communales. Didier Bascle, alors vice-président chargé de la cohésion sociale et de la solidarité, avait défendu un projet fondé sur l'équité territoriale, en assurant que les communes conserveraient un rôle essentiel dans l'accompagnement des habitants.

Le vote à venir ne portera donc pas sur le principe même de l'extension, déjà approuvé, mais sur son calendrier. Reste à savoir si cette année supplémentaire permettra de lever les réserves exprimées par certains élus et de construire un consensus autour d'un dossier qui touche directement aux services rendus à la population.

Amaury Legrand

LES JARDINS DE MATHIS
UNE RESIDENCE PHILOGERIS

Aidants, venez vous renseigner !

Atelier ludique "Demain sans moi"
de 15h à 16h
avec
Hélène Cornu

Mini conférence
sur la sensibilisation au rôle d'aidant
de 11h à 11h30

Prestations gratuites
30 minutes de stimulation motrice
+
30 minutes de relaxation de 14h à 15h

avec Laetitia Belgrand, psychomotricienne

Jeudi 5 novembre
de 10h à 16h
Résidence Les Jardins de Mathis

Le Bus de L.É.A
LIEU D'ÉCOUTE POUR LES AIDANTS

Thème : le soutien aux aidants
Un temps d'informations, d'échanges et de bien être dédié aux aidants qui accompagnent un proche malade, en situation de handicap ou vieillissant.
Avec la participation de France Parkinson (le matin), France Alzheimer, St-Jean Médical, le DAC17 ainsi que l'ESA d'A2mains pour écouter et informer

2, rue des Pierrières - 17400 SAINT-JULIEN-DE-L'ESCAP - 05 46 59 23 50
Suivez-nous : Les jardins de Mathis

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Cycle « Famille, Familles… » : Scola dynamite les liens familiaux



La vie quotidienne d'une famille italienne du quart-monde dans les années 1960 en Italie. © 1976 Surf films

Le cycle "Famille, Familles…", proposé par l'association Grand Écran, se poursuit lundi 2 novembre à 20 h 30, à Cinévals, avec la projection du film *Affreux, sales et méchants*, d'Ettore Scola. Dans un bidonville de Rome, Giacinto (Nino Manfredi) règne en tyran sur sa nombreuse famille. Tous supportent son autorité et sa mauvaise humeur, car le patriarche possède un magot que chacun espère lui dérober…
Après avoir exploré la famille rurale française avec *Goupi Mains Rouges*, le cycle poursuit son exploration des conflits familiaux avec ce portrait au vitriol du sous-prolétariat romain des années 1960, gangrené par les rapports d'argent qui régissent la société italienne. Initialement, Ettore Scola envisageait de réaliser un documentaire sur les bidonvilles d'un quartier de Rome et leurs habitants. Il choisit finalement d'aborder le sujet sous la forme d'une comédie de fiction, mêlant naturalisme et humour noir. Très controversé à sa sortie, notamment en raison de son caractère politiquement incorrect, le film fut jugé « décadent » par une partie de la critique. Il est aujourd'hui considéré comme l'un des grands classiques de la comédie noire à l'italienne. Récompensé par le Prix de la mise en scène au Festival de Cannes en 1976, *Affreux, sales et méchants* sera projeté en version restaurée (durée : 1 h 55).

- **L'association Grand Écran tiendra son assemblée générale, ouverte à tous les curieux de cinéma, jeudi 5 novembre à 18h45 à Cinévals.**

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Un atelier dessiné par Tarek

Véritable référence dans le milieu du graffiti mondial et de la bande dessinée française, Tarek Ben Yakhlef animera l'atelier « Du scénario à la case » lors du Festival de la BD le 7 novembre prochain.



Le titre de sa prochaine bande dessinée s'est glissé quelque part dans ce graffiti réalisé à Berlin. © Micha Von Vau

Peintre, rédacteur en chef et scénariste de bande dessinée : Tarek Ben Yakhlef, dit Tarek, porte ces trois casquettes. Un personnage qui, au premier abord, semble difficile à mettre en scène dans une histoire. Comment le représenter ? Un pinceau à la main, un magazine sous le bras ou en train de griffonner ? Difficile à dire avant de participer à son atelier *Du scénario à la case*. L'artiste reconnu sur la scène internationale du graffiti animera un atelier alliant écriture et dessin dans le cadre de la troisième édition du festival de la bande dessinée de Saint-Jean-d'Angély. Il donne rendez-vous aux apprentis bédéistes samedi 7 novembre à 10h à la médiathèque.

Le texte au service de l'image

« *Toute image part d'un texte* », lance Tarek. Un principe qu'il tentera d'expliquer aux participants. « *Il y a un mécanisme important dans la création, même quand on est peintre, dessinateur ou illustrateur. On écrit pour ensuite dessiner.* » C'est ainsi à partir de ses propres idées qu'il a créé, avec le dessinateur Morinière, Irial, le personnage de *Monsieur Lune*. Une méthode de création qui a porté ses fruits puisqu'il a remporté, grâce à cette bande dessinée, l'Éléphant d'or du meilleur album jeunesse en 2004 au Festival international de la bande dessinée de Chambéry.

« *La lecture de la bande dessinée est duale*, assure le scénariste. *On est dans un monde où l'image domine et c'est important d'expliquer aux enfants comment en lire une. On peut la lire de plein de manières et le fait d'écrire, ça montre bien aussi qu'on peut la dessiner de manières différentes.* » Pour ce faire, Tarek accompagnera les artistes d'un jour dans la création d'une petite histoire en trois ou quatre cases. Alors, prêts à plancher ?

Charlotte Di Lelio

- **Atelier gratuit, sur réservation, en s'adressant à la médiathèque au 05 46 32 61 00.**

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Octobre rose : plus de 6 100 euros récoltés par les Signaleurs radio



Loto solidaire du 9 octobre dernier à la salle Aliénor-d'Aquitaine. © ASRA

Les Signaleurs radio Angériens (ASRA) se sont une nouvelle fois mobilisés à l'occasion d'Octobre rose, à travers plusieurs actions solidaires en faveur de la lutte contre le cancer. Le samedi 3 octobre, l'association a notamment participé à l'organisation d'une marche solidaire dans les rues de Saint-Jean-d'Angély, avec le soutien des services municipaux et de plusieurs bénévoles. Un parcours de 6 kilomètres avait été concocté par Michel, coprésident de l'ASRA, et les 32 bénévoles mobilisés. Au départ de l'Abbaye royale, les marcheurs ont traversé le cœur de ville, en passant notamment par la Tour de l'Horloge, le canal du Lare, les bords de la Boutonne et l'arboretum. Équipés de chasubles roses et de radios, les signaleurs ont assuré la sécurité du parcours.
La mobilisation s'est poursuivie le vendredi 9 octobre, à la salle Aliénor d'Aquitaine, avec l'organisation d'un loto solidaire. Pour l'occasion, la salle avait été décorée aux couleurs d'Octobre rose et chaque joueur a reçu un petit cadeau offert par l'association. Au total, 6 143,18 euros ont été récoltés grâce à ces initiatives. Cette somme sera remise le jeudi 19 novembre au professeur Jean-Marie Piot, président de la Ligue contre le cancer à La Rochelle.
L'association a tenu à remercier les bénévoles, donateurs et partenaires ayant contribué à la réussite de ces opérations.

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Les collégiens seront de retour à Paris

Le corps enseignant des SEGPA du collège Georges Texier espère trouver suffisamment d'argent pour emmener les deux classes de quatrième pour un voyage à Paris.



Une visite du Sénat est prévue pour les deux classes de 4e. © WIki commons / Jackintosh

Découvrir la tour Eiffel, visiter le Sénat ou encore explorer un musée consacré aux sciences naturelles : tel est le programme que l'équipe pédagogique prépare pour les élèves de 4e SEGPA, qui partiront avec quatre enseignants. Pour donner vie à ce projet, une collecte de dons a été lancée sur la plateforme La Trousse à projets, avec un objectif de collecte compris entre 600 et 1 200 euros. Ce dispositif avait déjà été utilisé l'an dernier pour permettre à la précédente promotion de partir en voyage.

Trois jours de découverte

Prévu du mardi 16 au jeudi 18 mars 2027, ce séjour permettra aux élèves de rejoindre la capitale en train pour découvrir plusieurs de ses lieux emblématiques. Une balade en bateau-mouche et des promenades le long des quais de la Seine viendront compléter le programme. L'hébergement et les repas seront assurés dans une auberge de jeunesse.

Au-delà des visites touristiques, ce voyage poursuit une véritable ambition pédagogique : donner du sens aux apprentissages et offrir aux élèves une expérience collective enrichissante. « *Ce projet, c'est leur permettre de porter un nouveau regard sur eux-mêmes, sur l'école et sur leur avenir* », souligne Antoine Bonnevin, professeur. Les élèves de section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) bénéficient d'un accompagnement adapté à leurs difficultés scolaires. Ce séjour constitue ainsi une occasion pour eux de stimuler leur curiosité, d'élargir leurs horizons, de gagner en autonomie et de renforcer leur confiance en eux.

Le budget prévisionnel de ces trois jours dans la capitale s'élève à 7 200 euros, dont environ 4 500 euros consacrés à l'hébergement et 2 100 euros aux transports. En complément de la collecte de dons, les enseignants prévoient plusieurs actions avec leurs élèves : des ventes de gâteaux, une tombola ainsi que des demandes de subventions auprès des mairies du secteur. Une participation des familles, plafonnée à 100 euros par élève, est également prévue. Les collégiens seront directement associés à ces initiatives, notamment grâce à leurs ateliers professionnels. « *Les élèves ont des ateliers professionnels, dont hygiène alimentation service, où ils créeront des gâteaux*, précise l'enseignant. *Ils vont les vendre le samedi 28 novembre et le samedi 6 février sur le marché de Saint-Jean-d'Angély.* »
Avis aux gourmands et aux généreux !

Théo Chiramberro

- **Pour soutenir le projet, rendez-vous sur trousseaprojets.fr : « Les 4e SEGPA du Collège Georges Texier de Saint Jean d'Angély à Paris »**

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Des sommets au piano, Marco Poingt veut « faire voyager le public depuis son siège »

Après le mont Blanc et le Kilimandjaro, Marco Poingt s'apprête à découvrir une nouvelle scène : celle de l'Eden. Accompagné de son piano, il jouera ***Voyage sans frontières*** dimanche 8 novembre.



Le « pianiste de l'extrême » porte bien son nom : il a joué à 5 895 mètres d'altitude en haut du Kilimandjaro. *© Capture YouTube - Marco Poingt*

Pianiste, compositeur et explorateur : votre carrière s'articule autour de ces trois pans. Comment vous définiriez-vous ?

J'ai une triple casquette : celle du pianiste un peu conventionnel qui a fait un parcours de musicien classique, celle du musicien de jazz et celle de l'aventurier passionné de montagne. Maintenant, j'arrive à mêler tout ça ! Je pense que ce qui me décrit vraiment, c'est de n'avoir aucune limite. Ça a toujours été compliqué pour moi d'entendre : « Ah, c'est un musicien classique, c'est un musicien de jazz, c'est un aventurier. » Je veux montrer qu'il n'y a pas forcément besoin de catégoriser.

> *"C'est beau de pouvoir utiliser sa notoriété pour des choses universelles"*

Vous avez déjà montré, sur vos réseaux sociaux, qu'il était possible d'associer musique et aventure à des causes solidaires. Comment est née cette envie ?

J'ai eu la chance d'accompagner une grande chanteuse : Béatrice Uria-Monzon. On a joué ensemble pendant dix ans. Elle m'a montré que la musique, c'était bien et que faire des expéditions, c'était super, mais que le fait de faire quelque chose d'utile apportait un sens supplémentaire.

J'ai ensuite rencontré l'association Mécénat Chirurgie Cardiaque. J'ai commencé à donner des récitals, notamment à Paris, afin de récolter des fonds pour sauver des enfants malades. Petit à petit, on a commencé à faire de plus en plus de projets. On est partis au sommet du Kilimandjaro pour eux. Je suis aussi parrain du Comité de cancérologie 47, à Agen. Je trouve que c'est beau de pouvoir utiliser sa notoriété pour des choses universelles et plus grandes.

Vous avez joué aussi bien sur les plus hauts sommets du monde que dans les profondeurs. Parmi toutes ces expéditions, y a-t-il un lieu ou un moment qui vous a particulièrement marqué ?

Je dirais que non, parce que chaque endroit possède ses propres particularités, même si, à chaque fois, j'ai toujours cette envie de composer dans un lieu unique. C'est le cas dans le gouffre de Padirac, qui accueille des milliers, voire des millions de visiteurs chaque année, et où je me retrouve seul pour composer. Quand je me suis retrouvé en haut du Kilimandjaro, c'était hallucinant pour les guides de voir un mec avec un piano en haut de leur montagne sacrée ! Ce sont des rencontres et des endroits complètement privilégiés. Mais je me rappellerai toujours la première fois que je suis parti avec mon piano à la montagne. C'était en France, dans les Pyrénées, avec mon cousin. Je trouve que ce sont des moments uniques. J'ai aussi eu la chance de jouer sur la banquise au Groenland.


Marco Poingt a créé une œuvre éponyme dans le gouffre de Padirac, à 108 mètres sous terre. *© Capture YouTube - Marco Poingt*

Avez-vous déjà en tête votre prochaine destination ou laissez-vous encore une place à l'imprévu ?

Oui, fin novembre, j'ai un projet assez ambitieux en Suisse, dans un endroit un peu secret… L'idée, c'est de partir avec des scientifiques qui sont en train de découvrir des galeries souterraines, sous la glace. L'année prochaine, je voudrais m'attaquer à un sommet d'Amérique du Sud : l'Aconcagua, en Argentine.

Les chaussures de randonnée et les partitions font partie de votre équipement. Comment vous préparez-vous, physiquement et musicalement, pour pouvoir jouer dans des conditions aussi extrêmes ?

C'est toute une discipline. Je travaille énormément mon piano pour pouvoir ensuite jouer dans des conditions extrêmes et faire ce que je veux sans contraintes. En parallèle, je m'entraîne beaucoup physiquement. Je cours, je fais beaucoup de sport et je m'entraîne avec une lourde charge sur le dos. Je vais aussi souvent m'entraîner en montagne pour être uniquement concentré sur la musique pendant mes expéditions.

C'est donc important pour vous de porter vous-même votre piano lors de vos expéditions ?

J'ai un grand respect pour les sherpas et pour toutes ces personnes qui évoluent en montagne. C'est moi qui ai eu l'idée de faire ça, de porter mon piano : c'est donc à moi d'en assumer les conséquences. Ça fait partie du processus. Porter mon piano et arriver un peu plus fatigué me met dans un certain état. J'ai le sentiment de faire davantage corps avec ce que je suis. Pour moi, c'est essentiel et ça a beaucoup de sens.

> *"C'est un voyage total, tant sur le plan géographique que stylistique"*

Vous êtes surnommé « le pianiste de l'extrême ». Les spectateurs retrouveront cette idée dans votre spectacle ?

C'est rigolo, cette appellation de « pianiste de l'extrême », mais je l'assume complètement ! Ça fait aussi rêver les gens, et c'est important dans la musique, surtout dans le monde actuel. Dans ce spectacle, mon idée est de faire voyager les spectateurs depuis leur siège. Je veux les emmener dans tous les endroits que j'ai visités et où j'ai composé. Ce spectacle, ce sont à la fois des récits, des anecdotes, des ressentis et des mélodies. Il y aura donc une palette musicale très large. Ce sera à la fois de la musique classique, de la musique populaire, des mélodies que les gens connaissent et évidemment des compositions et des sonorités du monde entier. C'est un voyage total, tant sur le plan géographique que stylistique. On partira d'un air de *Carmen*, on dérivera sur le jazz, puis on ira à Porto Rico et en Argentine.

Votre musique vous amène à jouer dans des contextes très différents, face à des milliers de personnes ou seul au milieu des éléments. Dans quelles conditions est-il le plus difficile pour vous de jouer ?

C'est complètement différent ! Le contraste le plus saisissant que j'ai vécu, c'est de me retrouver en haut du mont Blanc, où on était deux, puis sur la plage de Royan, face au public, avec l'orchestre symphonique derrière moi. Ce sont des sentiments très différents. À Royan, j'étais sur cette plage à partager l'énergie de 40 000 personnes. Les spectateurs attendaient les premières notes que j'allais jouer. Il y a vraiment une communion avec le public. Quand je suis à la montagne, il y a juste les éléments avec moi. Il n'y a plus personne. Il n'y a que le silence et cette communion avec les éléments qui me reconnectent au piano. J'ai la chance de pouvoir me balader entre ces univers.

Un dernier mot pour inviter le public à venir vous découvrir lors de votre halte angérienne ?

Je pense que les personnes qui ne sont pas forcément musiciennes, qui appréhendent les salles de concert ou les récitals de piano, mais qui aiment voyager, trouveront ce concert un peu différent des autres. C'est à la fois un récit, un carnet de voyage et un récital de musique. C'est vraiment un concert où les gens vont découvrir la musique à travers mes expéditions.

Propos recueillis par Charlotte Di Lelio

- **« Voyage sans Frontières », dimanche 8 novembre, 17h à l'Eden. Tarifs : 20€ ou 12€ pour les moins de 12 ans. Réservation auprès de l'office de tourisme des Vals de Saintonge ou par téléphone au 05 54 67 13 29.**

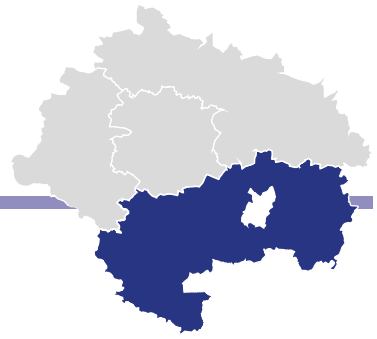
Une vie de voyages

À seulement 29 ans, Marco Poingt s'impose d'ores et déjà comme une figure reconnue dans le monde du piano. Sa musique se nourrit de ses voyages et d'un mélange de sonorités classiques et jazz.

Son parcours lui a inspiré deux albums : *Intuition* paru en 2023 et *Harmonia* en 2025, coécrit avec l'artiste brésilien Pablo Fagundes. Ses voyages autour du monde trouvent, quant à eux, place dans son spectacle *Voyage sans frontières*.

CORRESPONDANT
Kevin BAUDY - 06 17 91 63 05
Pierrette LACLIE - 05 46 95 95 51

RÉDACTION
redaction@langerienlibre.fr
05 46 32 59 73



MATHA

Stèle du cimetière de Saint-Hérie : six destins gravés dans la pierre

Derrière la stèle du cimetière de Saint-Hérie se cachent des parcours de résistants, de déportés et de soldats. 80 ans après sa création, Jean-Paul Lanciani revient sur l'histoire de ce monument financé par les habitants.

Au cimetière de Saint-Hérie, une grande stèle surmontée du mot *Pax* rappelle depuis huit décennies le sacrifice de six hommes emportés par les deux conflits mondiaux. Derrière les noms gravés dans la pierre se cachent des histoires de résistance, de déportation et de disparition. Jean-Paul Lanciani, président du Souvenir français du canton de Matha, s'est plongé dans les archives pour reconstituer l'histoire de ce monument érigé en 1946.

À la Libération, de nombreuses familles sont confrontées à une douloureuse réalité : les corps de leurs proches, notamment ceux des déportés, ne reviendront jamais. « *Pendant la Première Guerre mondiale, malgré le nombre considérable de victimes, on savait généralement où les soldats étaient inhumés. La situation a été bien différente lors de la Seconde Guerre mondiale, qui a fait de nombreuses victimes civiles, notamment parmi les personnes déportées en Allemagne, dont les corps ne sont, pour la plupart, jamais revenus* », explique Jean-Paul Lanciani.



Jean-Paul Lanciani a retrouvé la trace de tous les soldats du canton de Matha. *© Archives l'Angérien libre*

Les responsables du Souvenir français décident alors d'offrir aux familles un lieu où se recueillir. « *Les noms figuraient sur les monuments aux morts. Mais les familles, quand elles viennent se recueillir, elles ne vont pas aux monuments aux morts. Elles vont devant les tombes.* » Le projet d'une stèle au cimetière de Saint-Hérie prend ainsi forme en 1946, pour honorer plusieurs victimes de la Seconde Guerre mondiale.

Un monument financé par les habitants

Pour réaliser le monument, un artisan établit un devis de 8 000 francs. Une souscription est organisée auprès des habitants afin de réunir les fonds nécessaires. « *Les habitants ont vraiment bien participé* », souligne Jean-Paul Lanciani. Mais la facture définitive atteint finalement 10 000 francs. Le Souvenir français sollicite alors la municipalité pour combler la différence. « *J'ai retrouvé la délibération du conseil municipal. Les élus ont voté à l'unanimité une subvention de 2 000 francs pour payer la totalité de la stèle.* » Un geste auquel le président du Souvenir français reste attaché : « *Cette stèle, finalement, elle appartient à tout le monde. C'est ça, le Souvenir français.* »

Une particularité distingue toutefois cette stèle : parmi les six hommes honorés figure un soldat de la Première Guerre mondiale. Une présence qui ne doit rien au hasard. Georges Ferdinand Bonneau, soldat du 337e régiment d'infanterie, est mort le 20 janvier 1915 à l'hôpital auxiliaire de Matha, d'une maladie contractée en service. Originaire de Vendée, il avait été inhumé au cimetière de Saint-Hérie. Lorsque le Souvenir français sollicite un terrain pour installer la stèle, l'emplacement est tout trouvé : « *Le maire de l'époque leur a dit qu'ils avaient déjà un emplacement, celui où était enterré ce soldat* », raconte Jean-Paul Lanciani. Son nom est donc inscrit en tête du monument, aux côtés de ceux des cinq victimes de la Seconde Guerre mondiale. Il est le seul à reposer dans ce carré.



La stèle du cimetière Saint-Hérie a été érigée en 1946 à l'initiative du Souvenir français et grâce à une souscription auprès des habitants. *© J.-P. L.*

Cinq victimes de la Seconde Guerre mondiale

Parmi les cinq autres hommes honorés figure Marcel Blateau, né en 1904 et domicilié à Matha. Membre des Francs-tireurs et partisans (FTP), il participe au stockage clandestin d'armes et d'explosifs, notamment dans un transformateur électrique près de Matha. Arrêté, il est fusillé le 21 septembre 1942 au camp de Souge, en Gironde. Jean Brunet, né à Matha en 1925, est quant à lui envoyé en Allemagne dans le cadre du Service du travail obligatoire (STO). Il meurt à Stettin avant août 1944, sans que son lieu de sépulture soit connu.

André Manaud, résidant à Gourvillette, est déporté au camp de Sachsenhausen, où il décède en juillet 1943. René Peleau, membre de la Résistance et titulaire de la médaille de la Résistance, meurt dans ce même camp en mars 1943. Enfin, André Pouvreau, résistant originaire d'Angoulins, est déporté dans le cadre de la procédure nazie *Nuit et Brouillard*. Il meurt en août 1942.

Le président du Souvenir français a consacré de nombreuses recherches à ces hommes. Celles concernant Marcel Blateau l'ont notamment conduit dans plusieurs cimetières bordelais. « *Je suis allé voir le carré des fusillés de Souge, au cimetière de la Chartreuse, mais son nom n'y figurait pas. Alors, j'ai fait ma petite enquête.* » Après plusieurs démarches, il retrouve finalement sa sépulture au cimetière des Pins-Francs, à Caudéran. Constatant l'absence de son nom sur le monument des fusillés, il fait réaliser une plaque commémorative. « *Maintenant, on sait où il est.* »

> ***« J'ai retrouvé la totalité des soldats du canton »***

Autre difficulté, celle d'André Manaud, dont le patronyme apparaît sous la forme « Maneau » sur la stèle. « *Quand j'ai cherché, je ne trouvais pas de Maneau. Inexistant, inconnu.* » En contactant plusieurs communes de Dordogne, Jean-Paul Lanciani finit par retrouver sa trace à Thiviers, sa commune natale. « *Il y a souvent des fautes d'orthographe sur les stèles ou sur les monuments aux morts* », constate-t-il.

Ces investigations s'inscrivent dans un travail plus vaste consacré aux quelque 1 400 soldats morts pour la France recensés sur les monuments du canton de Matha. Il y a deux ans, *L'Angérien libre* avait relayé son appel pour identifier onze soldats dont il ne retrouvait pas les traces. « *Ça a marché. Il y a beaucoup de gens qui m'ont appelé. Grâce à eux, j'ai retrouvé la totalité des soldats du canton de Matha* », se réjouit-il. Quatre-vingts ans après son édification, la stèle de Saint-Hérie demeure un témoignage de la solidarité des habitants au lendemain de la guerre. Nettoyé pour l'occasion, le monument sera au cœur d'une cérémonie commémorative lundi 2 novembre, à 9h.

Amaury Legrand

- **Cérémonie commémorative lundi 2 novembre à partir de 9h.**

LES TOUCHES-DE-PÉRIGNY

AVIS DE REMERCIEMENTS

Madame Elisabeth FERRON,
son épouse ;
Marlène et Yannick HUET,
Sébastien et Sandra FERRON,
ses enfants et leurs conjoints ;
Macéo, Louise, Marin,
ses petits-enfants,
ainsi que toute la famille
très touchés par les marques de sympathie que vous leur avez témoignées par votre présence, envoie de cartes ou de fleurs lors du décès de :

Monsieur MICHEL FERRON

vous prient de bien vouloir trouver ici, l'expression de leurs sincères remerciements.

P.F. ALTER – Chambres Funéraires
17 Aulnay. Tél. 05 46 33 31 29
17 Matha. Tél. 05 46 33 37 62

PAROISSES

Saint-Hilaire/Brizambourg/Burie
Célébrations dominicales :
- Samedi 31 octobre : 17h30, messe anticipée de la Toussaint à St-Hilaire.
- Dimanche 1er novembre : messe de la Toussaint à Chérac à 9h et à Burie à 10h30.

- Lundi 2 novembre : messe pour les défunts à Burie à 10h30 et à St-Hilaire à 18h30.

Contacts des paroisses :
Pour Saint-Hilaire-de-Villefranche : 05 46 95 33 80 ou 06 11 96 23 72, pshdvsainthilaire@gmail.com (presbytère, entrée rue des Ormeaux) ; pour Burie : 09 51 70 50 29, pbstv@gmail.com

MATHA

Le Forum
- Jeudi 29 octobre : *Patouille et Momo* à 10h ; *Ma famille de samouraïs* à 14h30 ; *Fini de rire : l'humour politique au garde-à-vous ?* à 20h45.
- Vendredi 30 et samedi 31 octobre : *Notre salut* à 20h45.
- Dimanche 1er novembre : *L'espèce explosive* à 15h.
- Lundi 2 novembre : *L'espèce explosive* à 20h45.

SONNAC

Appel à candidatures
La commune lance un appel à candidatures dans le cadre de son projet « Partons à la rencontre des habitants de notre village ». L'objectif est de recueillir les souvenirs, les expériences et les savoir-faire des habitants tout en favorisant les échanges entre générations. La municipalité recherche deux enfants volontaires âgés de 8 à 14 ans. Les familles intéressées sont invitées à se manifester avant le 8 novembre auprès de la mairie, au 05 46 26 60 00 ou à sonnac.mairie17@wanadoo.fr

LES TOUCHES-DE-PÉRIGNY

AAPPMA La Truite
L'assemblée générale élective de l'association se déroulera **vendredi 6 novembre**, à 18 h 30, au foyer rural. À l'ordre du jour : un bref bilan des activités de l'association, suivi de l'élection des membres de son conseil d'administration.

NANTILLÉ

Soirée entrecôte
Organisée **samedi 7 novembre** par le comité des fêtes. Soirée animée. Tarif : 26 €, inscription avant le 31 octobre au 06 25 83 79 39 ou 05 46 95 95 53. Pensez à vos couverts.

Coupure d'électricité
En raison de travaux sur le réseau électrique, Enedis annonce une ou plusieurs coupures de courant **jeudi 5 novembre**, entre 9h et 12h. Sont concernés : les rues des Fleurs, de la Prée, de Chez Lebeau et de Chez Lebaud, ainsi que la route de la Borderie, Laleu et la Métairie. Les habitants concernés sont invités à débrancher leurs appareils sensibles pendant l'intervention.

MATHA

La FNACA salue l'engagement de ses porte-drapeaux



Philippe Portrait et Bernard Giraud entre Jean-Paul Lanciani et Jean Roche. *© J.-C. Foubert*

Vendredi 23 octobre, les anciens combattants de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie (FNACA) du canton de Matha se sont réunis au Forum des Douves pour leur assemblée générale annuelle. Le président, Philippe Portrait, a ouvert cette 53e assemblée en rappelant que la création de l'association avait été publiée au Journal officiel du 23 juin 1968. Il a ensuite remercié les adhérents et les personnalités présentes, notamment Jean Roche, membre des Médaillés militaires, et Jean-Paul Lanciani, président du Souvenir français.

Une attention particulière a été portée aux porte-drapeaux, fidèles aux cérémonies patriotiques du canton et aux obsèques des anciens combattants. Après avoir salué l'engagement de Maurice Robier, Jean-Claude Lizot et Jean-Claude Héraud, le président a félicité Nicole Beau, qui a pris le relais de son mari, ainsi que les jeunes volontaires ayant succédé à leurs grands-pères : Guy Prévors, Dimitri Perrot, Quentin Oliveau et Sylvain Challet. Une relève précieuse pour perpétuer le devoir de mémoire et les traditions patriotiques.

AUTOUR DE ST-HILAIRE

11-Novembre
Les municipalités de Juicq, Nantillé et Saint-Hilaire-de-Villefranche, en partenariat avec les anciens combattants, organisent quatre cérémonies commémoratives. Les rassemblements débuteront à 10 h 30 devant l'église de Nantillé, puis se poursuivront à 11h à Juicq, place du cimetière, à 11 h 30 au cimetière de La Frédière et à midi au square des Combattants et de la Paix, à Saint-Hilaire-de-Villefranche. Des dépôts de gerbes ponctueront ces hommages, en présence de l'école de musique et des élèves de l'école primaire Jean-Lartigue de Saint-Hilaire. Un vin d'honneur clôturera les cérémonies à la salle polyvalente Jean-Garnier.

SAINT-HILAIRE-DE-V

Repas de chasse
Samedi 14 novembre à 19h30. Tarif : 25 €. Réservation au 07 52 97 36 67 et 07 61 29 90 49.

S.A.R.L. AMBULANCE ANGÉLY ASSISTANCE
AMBULANCE - VSL - TAXI
C. MARCHAND
SAINT-JEAN-D'ANGÉLY
✆ 05 46 32 57 51

Pompes Funèbres Alter
24h/24 7j/7
• Articles et monuments funéraires
• Travaux de cimetière
• 2 chambres funéraires
• Transport avant et après mise en bière, toutes distances
• Organisation complète des obsèques
AULNAY
4, route de Saintes
05 46 33 31 29
MATHA
2, allée des Églantines
05 46 33 37 62

MATHA

Le gouverneur salue l'engagement collectif et inclusif du Rotary club



Les membres du Rotary étaient nombreux pour accueillir le gouverneur. *© K.B.*

La visite de Jean-Paul Populu de la Forge, gouverneur du district 1690, a été l'occasion pour le Rotary club de Matha de se projeter vers l'avenir. Au cœur des échanges, une ambition commune : faire vivre les valeurs du mouvement à travers des engagements concrets.

À Matha, la solidarité prend des formes très concrètes : des sauts en tandem accessibles aux personnes en situation de handicap, une vente de sapins pour contribuer à l'arrivée d'un chien guide, des rendez-vous qui rassemblent. La venue du gouverneur Jean-Paul Populu de la Forge, jeudi 22 octobre, a été l'occasion de rappeler ce qui anime les membres du Rotary et de présenter les projets qui rythmeront les prochains mois.

Le club appartient au district 1690, qui rassemble plus de 2 259 membres au sein de 86 clubs, répartis dans six départements du Sud-Ouest. Il constitue le deuxième district de France métropolitaine en nombre de membres. Un réseau dont le gouverneur assure la cohésion et dont il porte les valeurs auprès des équipes locales.

Au cours des échanges, Jean-Paul Populu de la Forge a salué le fonctionnement collégial du club mathalien, en accord avec l'esprit du Rotary. La diversité de ses membres, femmes et hommes, nouveaux venus et adhérents de longue date, a également été soulignée comme une richesse.

Des actions concrètes et inclusives

Cet engagement collectif se retrouve dans les actions organisées tout au long de l'année. Les sauts en handi-tandem demeurent l'un des temps forts du club, associant dépassement de soi, partage et inclusion. Une nouvelle initiative mobilisera prochainement les bénévoles : une vente de sapins de Noël destinée à aider le fils de la boulangère de Matha, aveugle de naissance, à bénéficier d'un chien guide. Une soirée fruits de mer est également annoncée pour le 20 mars.

Présente à la rencontre, la sénatrice Corinne Imbert a insisté sur l'importance de ces actions concrètes. Jeunesse, santé et éducation constituent autant de domaines dans lesquels le Rotary entend agir.

Perspectives d'avenir

La réunion a aussi ouvert des perspectives pour l'avenir du club. Son président a proposé au maire d'Aulnay, également conseiller départemental, d'étendre la présence du Rotary de Matha au territoire aulnaysien. Il a par ailleurs soulevé la question de la durée de la présidence, aujourd'hui fixée à un an, et de sa pertinence pour conduire les projets dans la continuité.

Les échanges ont enfin porté sur la nécessité d'aborder librement les difficultés et de faire vivre les valeurs du mouvement. Retenu par d'autres engagements, le maire de Matha avait rencontré le gouverneur en amont de la réunion. Son adjointe, Séverine Tiffonnet, a assisté aux échanges.

Kevin Baudy
(Correspondant)

MASSAC

L'Amicale de l'Envalira célèbre 30 ans de voyages en Andorre

Depuis trois décennies, l'association basée à Massac organise chaque année un séjour en Andorre. Une tradition qui perdure grâce à la fidélité de ses participants. En février prochain, une quarantaine de personnes prendront part à cette édition anniversaire.

Trente ans de voyages et toujours la même destination. Depuis trois décennies, l'Amicale de l'Envalira, association basée à Massac, organise chaque année un séjour en Andorre. Un rendez-vous devenu incontournable pour ses habitués, dont certains participent à cette escapade hivernale depuis de nombreuses années. Au fil du temps, l'association a su conserver son esprit d'origine : le plaisir de se retrouver, de partager des moments de convivialité et de découvrir les paysages de la principauté.

Cette tradition rassemble aujourd'hui deux groupes de voyageurs, l'un issu du secteur de Massac et l'autre de Tonnay-Boutonne. Malgré les années qui passent, la destination reste inchangée. Chaque hiver, les participants prennent ainsi la direction des Pyrénées pour une semaine mêlant détente, loisirs et retrouvailles. Pour les plus fidèles, ce séjour représente bien davantage que de simples vacances, puisqu'il permet d'entretenir des liens tissés au fil des éditions.

Une quarantaine de participants attendus

Pour célébrer ce 30e anniversaire, l'Amicale de l'Envalira prépare un nouveau voyage, programmé du 20 au 26 février 2027. Une quarantaine de personnes devraient prendre part à cette édition particulière.

Comme les années précédentes, l'association propose un séjour comprenant le transport, l'hébergement dans un hôtel trois étoiles et la demi-pension. Sur place, chacun pourra organiser ses journées selon ses envies. Les amateurs de sports d'hiver auront la possibilité de profiter des pistes de ski, tandis que les autres pourront découvrir les paysages montagneux, s'accorder des moments de détente ou faire du shopping dans les commerces de la principauté. Une formule qui permet aux participants de partager des moments collectifs tout en conservant une certaine liberté dans leurs activités.

Au-delà de la destination, c'est surtout la dimension humaine qui fait la longévité de ce rendez-vous. L'association contribue à faire vivre les liens sociaux et la convivialité au sein du tissu associatif local. Trente ans après les premiers départs, l'Amicale de l'Envalira entend ainsi poursuivre cette aventure collective et faire perdurer une tradition à laquelle ses participants restent attachés.

SAINTE-MÊME & NANTILLÉ

Attentat du Drakkar : 43 ans après, l'émotion reste intacte

Un hommage solennel a été rendu à Raymond Renaud et Patrick Forget, deux des victimes du terrible attentat du Drakkar survenu le 23 octobre 1983 à Beyrouth, au Liban.

La mémoire des parachutistes français tués à Beyrouth en 1983 continue de vivre en Vals de Saintonge. Samedi 24 octobre, une quarantaine de personnes se sont réunies au cimetière de Sainte-Même pour honorer Patrick Forget, gravement blessé lors de l'attentat du Drakkar. La sous-préfète Marie-Pierre Lamour, la sénatrice Corinne Imbert, Frédéric Micheau et Danielle Pertus, les maires des deux communes, étaient présents. Quinze minutes plus tard, un second hommage était organisé au cimetière de Nantillé, sur la tombe de Raymond Renaud, mort dans l'attaque. Deux gerbes de fleurs ont été déposées sur les tombes des deux militaires.



L'Union nationale des parachutistes 17 a décidé de pérenniser la commémoration tous les premiers samedis suivant le 23 octobre sauf anniversaire décennal. © T.C.

Ils n'avaient pas 20 ans

À l'initiative de l'Union nationale des parachutistes de Charente-Maritime (UNP 17), ces deux rendez-vous rappellent le destin de deux jeunes hommes originaires du territoire, engagés volontaires pour servir au Liban. « *Nous tenons à garder la mémoire de ces jeunes parachutistes tués dans l'accomplissement de leur mission, partis à Beyrouth protéger les populations* », a expliqué Erick Rondeau, président de la section départementale de l'UNP. Ce dernier a bien connu Patrick Forget et Raymond Renaud. Aujourd'hui encore, sa voix tremble lorsqu'il évoque leur souvenir. Le 23 octobre 1983, un attentat terroriste frappe les forces de la coalition internationale déployées dans la capitale libanaise. Une première explosion vise le bâtiment occupé par les militaires américains. Quelques instants plus tard, une seconde déflagration détruit l'immeuble du Drakkar, où sont cantonnés les parachutistes français du 1er régiment de chasseurs parachutistes (1er RCP).

Le bilan est particulièrement lourd : 58 militaires français sont tués et 15 autres sont blessés. À l'époque, une force multinationale composée de soldats français, américains, britanniques et italiens est présente pour contribuer à la pacification du pays.

Né à Saint-Jean-d'Angély le 20 décembre 1964, Raymond Renaud rejoint le 1er RCP à Pau le 8 octobre 1982, avant même ses 18 ans. Breveté parachutiste quelques semaines plus tard, il choisit de prolonger son engagement et se porte volontaire pour une mission au Liban. Débarqué à Beyrouth le 27 septembre 1983, il participe aux patrouilles destinées à protéger les populations jusqu'au matin de l'attentat, qui lui coûte la vie.

Né le 28 mai 1964 à Saint-Jean-d'Angély, Patrick Forget rejoint à son tour le 1er RCP au printemps 1983. Lui aussi volontaire pour la mission libanaise, il arrive à Beyrouth en septembre. Grièvement blessé à la tête lors de l'effondrement du Drakkar, il fait partie des 15 survivants extraits des décombres. Mais les séquelles physiques et psychologiques de l'attentat l'accompagneront durablement. Il décède le 22 décembre 2009, à l'âge de 45 ans.

Faire vivre le souvenir

« *Depuis le 40e anniversaire, on a décidé d'inscrire l'hommage dans la durée*, a souligné Erick Rondeau. *Le rendez-vous se tiendra chaque samedi suivant le 23 octobre à Sainte-Même, puis à Nantillé, sauf pour les anniversaires décennaux, où cela sera le jour même.* »

Théo Chiramberro

MATHA

Tous au Sport poursuit son ascension

Avec plus de 300 adhérents et de nouvelles activités destinées à toutes les générations, Tous au Sport confirme sa place dans la vie associative locale. Une progression portée par une ambition constante, permettre au plus grand nombre de pratiquer une activité physique à un tarif accessible.



Les séances sont toujours pleines à Tous au Sport. © K.B.

Des premiers pas de danse des enfants aux séances adaptées aux seniors, en passant par les activités d'entretien physique et la marche, l'association rassemble des publics variés autour du plaisir de bouger ensemble. Chacun doit pouvoir trouver une pratique qui lui corresponde, quels que soient son âge, sa condition physique ou son budget. Tous au Sport entend ainsi poursuivre son développement et accueillir de nouveaux pratiquants.

Cette saison, plusieurs nouveautés concrétisent cette volonté. Chaque lundi, de 15h à 16h, la Gym Santé Senior prend place à la résidence Les Printanières, à Matha. Ouvertes à tous, et pas uniquement aux résidents, ces séances permettent de travailler la mobilité, l'équilibre et l'entretien musculaire. Les exercices, réalisés debout ou assis, sont adaptés aux capacités de chacun, sans passage au sol.

Le mardi, de 15h à 16h, la Gym Douce Bien-Être accueille les participants au complexe associatif de Matha. Souplesse, renforcement musculaire, coordination et détente composent ce rendez-vous, avec des exercices progressifs réalisés majoritairement sur tapis. L'objectif est de prendre soin de soi, à son rythme, sans rechercher la performance.

La Marche Santé Nature, proposée le mercredi de 14h30 à 15h30, associe activité physique douce, découverte de l'environnement et sensibilisation à la biodiversité locale. Une occasion de profiter du plein air tout en partageant un moment collectif.

Les enfants et les adolescents occupent également une place importante dans ce développement. Des cours de danse urbaine sont désormais proposés chaque samedi dans la grande salle du complexe associatif de Matha. Trois créneaux accueillent les différentes tranches d'âge : de 14h30 à 15h30 pour les jeunes à partir de 12 ans et les adultes, de 15h30 à 16h30 pour les enfants de 7 à 11 ans, puis de 16h30 à 17h30 pour les 3 à 6 ans. Plusieurs styles sont proposés, parmi lesquels le hip-hop, le dancehall, l'urban contempo et le street jazz.

Ces nouveautés enrichissent un programme comprenant notamment le yoga, le Pilates, la Zumba, le renforcement musculaire, le step et la marche pour tous. L'élargissement des activités s'accompagne du maintien d'une politique tarifaire accessible : 80 euros pour une première activité à l'année, puis 20 euros par activité supplémentaire. Des tarifs qui resteront inchangés afin de limiter le frein financier à la pratique sportive.

Créer du lien

Au-delà des séances hebdomadaires, Tous au Sport développe aussi des occasions de rencontre. Dans ce territoire rural, ces rendez-vous contribuent à rompre l'isolement, à créer des liens et à faire sortir de chez elles des personnes qui n'en ont pas toujours l'occasion. Le 25 octobre, l'association a ainsi participé à Octobre Rose à Haimps.

La salle des fêtes de Matha accueillera également plusieurs animations. Samedi 31 octobre, pour Halloween, une grande soirée années 80 est organisée dès 21h. Les dimanches 8 novembre et 14 mars, deux thés dansants auront lieu de 14h à 18h. Une deuxième soirée années 80 est prévue le samedi 20 mars. Enfin, le grand loto de l'association se tiendra le samedi 3 avril dès 20h.

Kevin Baudy (Correspondant)

- **Contact Tous au Sport : par téléphone au 06 17 91 63 05 ou par mail à tousausport17160@gmail.com**

E.LECLERC EST LE MOINS CHER ET PLUTÔT TROIS FOIS* QU'UNE

*E.Leclerc est en moyenne le moins cher sur

les marques nationales

les marques distributeurs

les 1ers prix

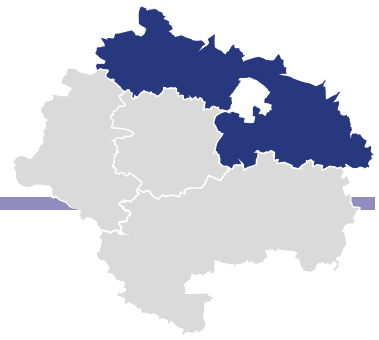
E.Leclerc

Comparaisons de prix moyens sur un total de 9406 produits (7338 produits de marques nationales, 1537 produits Marque Repère et 531 produits ECO+), relevés du 15/08/2026 au 21/08/2026 dans 287 magasins des 8 enseignes comparées. La surface de vente moyenne étudiée pour chaque enseigne est de : E.Leclerc 5 721 m², Lidl 1 392 m², Hyper-U 6 705 m², Super-U 4 052 m², Intermarché 3 461 m², Auchan 9 912 m², Carrefour 9 896 m² et Carrefour Market 3 322 m². Étude réalisée sur des enseignes de formats différents. Plus d'informations et détails des prix et des formats des magasins étudiés sur quiest3foislemoinscher.leclerc

BETC GALEC – 26 Quai Marcel Boyer – 94200 Ivry-sur-Seine. 642 007 991 RCS Créteil.

CORRESPONDANTS
Sabine BÉSIAT - 06 07 16 26 21
Philippe TUMO - 06 20 01 70 06

RÉDACTION
redaction@langerienlibre.fr
05 46 32 59 73



AUTOUR D'AULNAY

La sous-préfète sur le terrain



Marie-Pierre Lamour (au centre) aux côtés des élus de Créssé. *© Préfecture*

Du 19 au 25 octobre, Marie-Pierre Lamour, sous-préfète de Saint-Jean-d'Angély, est allée à la rencontre des représentants de quatre communes : Vervant, Cressé, Dampierre-sur-Boutonne et Poursay-Garnaud. Ces déplacements ont été l'occasion d'échanger avec les élus sur les réalités du terrain, les besoins des communes et les projets qu'elles souhaitent mener à bien. À Cressé, la visite a notamment porté sur le chantier de logements, le centre équestre et la Ferme des Marronniers. Cette démarche s'inscrit dans la volonté des services de l'État de maintenir un dialogue régulier avec les collectivités locales, notamment dans les territoires ruraux. La préfecture de la Charente-Maritime rappelle l'importance de cette présence sur le terrain, autour de trois mots d'ordre : « *Écouter, échanger, agir* ». L'objectif affiché est d'accompagner les élus dans leurs projets et de rechercher des solutions adaptées aux enjeux locaux.

AULNAY-DE-SAINTONGE

Un seul thème mais deux concours pour le prochain Phot'Aulnay

Ce rendez-vous annuel est toujours très attendu des passionnés de photographie, mais il attire également de nombreux amateurs qui pourront cette année encore participer à un concours.



Exposition des photographies des collégiens en février dernier. *© C.Garnier*

Depuis le début, il y a déjà 33 ans, Danielle et Christian Garnier préparent la prochaine édition de Phot'Aulnay, désormais avec l'aide logistique du Foyer rural et de sa présidente. Pour l'édition 2027, le programme de ce rendez-vous s'annonce une nouvelle fois bien rempli. Mais cette année sera aussi l'occasion de célébrer un anniversaire : les 200 ans de la photographie.

Les amateurs le savent : cette traditionnelle bourse de matériel photographique est la première de l'année en France. Une particularité qui explique pourquoi Phot'Aulnay attire toujours de nombreux visiteurs. Les collectionneurs peuvent y trouver de belles pièces, tandis que les inconditionnels de l'argentique viennent y dénicher des accessoires devenus introuvables sur le marché traditionnel. Dans la salle de spectacle, le Stéréo Club français proposera de nouvelles projections de photographies en 3D, toujours spectaculaires et étonnantes.

Côté expositions, outre celle consacrée à l'histoire de la photographie, qui promet d'être exceptionnelle, les visiteurs découvriront les réalisations des collégiens et celles des photographes amateurs. « *Nous avons décidé de proposer un concours ouvert à tous, en plus de celui des collèges*, explique Danielle Garnier, *mais avec le même thème qui est »A2« . Nous verrons comment les uns et les autres l'auront interprété !* » Quelle que soit l'interprétation de ce thème, la créativité, l'inventivité, l'originalité et la qualité des clichés devront permettre de départager les participants.

Côté pratique, l'organisation du concours des collégiens d'Aulnay, de Loulay et de Matha est gérée en interne par chaque établissement. Pour le concours ouvert au grand public, les participants doivent demander un bulletin d'inscription, soit au studio Garnier, à Aulnay, soit auprès des organisateurs, par courriel ou par téléphone. Ils recevront alors un formulaire de participation et le règlement du concours, qu'ils devront signer et joindre à leur photographie avant le 8 janvier 2027. Le vote du public désignera les gagnants du concours grand public le jour de Phot'Aulnay.

Sabine Bésiat (Correspondante)

- **Renseignements et demande du bulletin de participation auprès de Danielle et Christian Garnier au 05 46 33 11 35, au 06 29 30 50 22 ou par mail à photo.garnier@wanadoo.fr**

URGENCES

- **Samu :** 15
- **Gendarmerie :** 17
- **Sapeurs-pompiers :** 18
- **Pharmacie de garde :** 3237 (0,35€ TTC/minute). Votre officine affiche aussi les coordonnées de la pharmacie de garde la plus proche.
- **Médecin de garde :** dentiste composez le 15
- **Victimes ou témoins de violences faites aux femmes :** téléphonez au 3919 ou par SMS au 114. Site internet : arretonslesviolences.gouv.fr. Gratuit et anonyme, ce numéro de téléphone est accessible de 9h à 19h du lundi au samedi.
- **Enfance en danger :** le numéro d'appel national est le 119.Ouvert 24h/24, 7/7, gratuit.
- **Eau :** SAUR au 05 81 91 35 03 (le numéro d'urgence est accessible 7j/7 et 24h/24)

AULNAY

Conseil municipal
Les élus se réuniront **vendredi 30 octobre** à 18h30 en mairie.

Cinéma Chez Nous
- Vendredi 30 octobre : *Heart of the beast* à 21h au complexe culturel.

LOIRÉ-SUR-NIE

Dîner dansant
Organisé par le Comité des fêtes **samedi 7 novembre** à 19 h 30 à la salle des fêtes. Au menu : apéritif, salade du Sud-Ouest, cuisse de canard confite, pommes de terre sarladaises, légumes, fromage, salade, dessert, vin et café compris. Tarif : 25€, paiement à l'inscription. Places limitées. Réservation au 06 22 50 49 77 ou 06 80 68 18 38.

COURANT

11-Novembre
Cérémonie à partir de 11h au monument aux morts. Un verre d'amitié sera offert à l'issue de cette cérémonie à la salle des mariages de la mairie.

NÉRÉ

11-Novembre
Cérémonie organisée à 11h30 sur la place de la Mairie. À l'issue de cette cérémonie, un verre de l'amitié sera proposé au bar Les 3 Places.

VERGNÉ

Gaité rurale
Assemblée générale **mercredi 4 novembre** à 20h dans la salle des associations. Ordre du jour : bilan moral et financier, renouvellement du tiers sortant, projets. Si le quorum n'est pas atteint, suivra une autre réunion à 20h30.

LA CROIX-COMTESSE

Marché-brocante de Noël
Organisé pour la 6e année consécutive par l'atelier Récréation de l'Amitié Villageoise, dimanche 22 novembre dans la salle communale. Tarif : 5 € la table de 1,20 m (1 café offert aux exposants). Petite restauration. Artisans, créateurs. Inscription au 07 84 38 45 98.

PAILLÉ

Foyer rural
Assemblée générale **mercredi 4 novembre** à 20h en mairie. Ordre du jour : rapport financier, élection tiers sortant, questions diverses.

DŒUIL-SUR-LE-MIGNON

Assemblée générale
Organisée par l'association Achard samedi 31 octobre à 17 h 30 au bar associatif le Moulin à café. À l'ordre du jour : information sur la recherche du prieuré médiéval, présentation des activités à venir, adoption du programme et pot de clôture. Lancement des adhésions dès 16h.

SAINT-MANDÉ-SUR-B.

11-Novembre
La cérémonie se déroulera à 11h aux monuments aux morts avec une lecture de discours et un dépôt de gerbe. Un pot de l'amitié sera ensuite offert à 12h au violon.

Repas communal
Organisé par la municipalité à l'issue de la cérémonie commémorative du 11 novembre. Rendez-vous à 13h à la salle des fêtes. Réservation avant le 6 novembre au 05 46 33 12 87. Tarifs : 15€ par personne habitant la commune, 18€ pour les personnes extérieurs et gratuit pour les enfants de moins de 13 ans.

MESSES

Paroisse d'Aulnay
- Samedi 31 octobre : 17h à Contré (messe anticipée de la Toussaint).
- Dimanche 1er novembre : 11h à Aulnay.

DAMPIERRE-SUR-BOUTONNE

« S'en prendre à une mairie, c'est s'attaquer à la République »



Les membres du conseil municipal ont unanimement condamné les violences des 17 et 18 octobre. © V.T.

À la suite des dégradations survenues les 17 et 18 octobre, la commune de Dampierre-sur-Boutonne s'est associée à l'appel de l'Association des maires de France (AMF) en organisant un rassemblement, lundi 19 octobre. En raison des mauvaises conditions météorologiques, les élus municipaux et les habitants se sont retrouvés dans la salle du conseil municipal pour condamner ces actes de violence et exprimer leur solidarité envers les communes touchées.
« *Il me semblait primordial de nous associer à cette démarche au regard des événements récents. De tels actes sont inacceptables et il nous appartient, en tant qu'élus, de les condamner avec la plus grande fermeté. S'en prendre à une mairie, symbole de la République, c'est s'attaquer à la République elle-même ainsi qu'à l'ensemble des valeurs qui nous unissent* », a déclaré Manon Canti, maire de la commune.
L'édile a ensuite donné lecture de la déclaration des maires de France, transmise par le président de l'AMF. Ce texte exprime la solidarité des élus envers les communes touchées, leurs habitants et leurs commerçants. Il salue également la mobilisation des agents communaux, des services de secours et des forces de l'ordre, tout en rappelant l'importance de préserver les libertés publiques. En conclusion, Manon Canti a réaffirmé son attachement aux valeurs fondamentales de la République.

DAMPIERRE-SUR-BOUTONNE

Les ânes fêtent Halloween avec une drôle de mission

Jusqu'au 31 octobre, l'Asinerie du Baudet du Poitou se met aux couleurs d'Halloween avec Âne'lloween. Au programme : énigmes, épreuves et frissons pour une aventure familiale aussi ludique qu'insolite, en compagnie des célèbres baudets.



Âne'lloween est de retour et cette année, l'animation se met aux couleur de la K-pop. © Asinerie

Pour les vacances de la Toussaint, les baudets du Poitou ont décidé de jouer à se faire peur ! Jusqu'au samedi 31 octobre, l'Asinerie du Baudet du Poitou propose une animation originale baptisée Âne'lloween. Une invitation à découvrir cet animal emblématique du territoire dans une ambiance mêlant mystère, humour et frissons. Cette année, les visiteurs sont invités à enfiler leur plus beau déguisement pour participer à une mission peu ordinaire : sauver les baudets du Poitou en chantant leurs airs préférés de K-pop ! Une aventure spécialement imaginée pour Halloween, au cours de laquelle petits et grands devront faire preuve d'observation, de logique et d'adresse.

Entre énigmes mystérieuses et épreuves de motricité, les participants devront relever plusieurs défis pour mener à bien leur mission. De quoi partager un moment de complicité en famille ou entre amis, dans un cadre inhabituel où les longues oreilles des pensionnaires tiennent la vedette. Les déguisements sont d'ailleurs fortement conseillés pour profiter pleinement de cette expérience aussi amusante que frissonnante.

Au-delà de ce rendez-vous d'Halloween, l'Asinerie du Baudet du Poitou accueille les visiteurs durant l'ensemble des vacances de la Toussaint. Jusqu'au 1er novembre inclus, le site est ouvert tous les jours, de 10h à 12h et de 14h à 18h. L'occasion de partir à la rencontre du célèbre baudet du Poitou, reconnaissable à sa longue toison, mais aussi de ses cousins, le cheval de trait poitevin et la mule poitevine. Des visites libres ou guidées permettent de mieux connaître ces animaux et leur histoire.

Plusieurs activités sont également proposées sur réservation : des balades en attelage, des pique-niques avec un âne bâté ou encore des séances d'une heure pour apprendre à s'occuper des ânes. Avec Âne'lloween, l'Asinerie entend ainsi clôturer les vacances dans une ambiance festive, en associant découverte du patrimoine animalier et divertissement familial.

- **Âne'lloween, jusqu'au samedi 31 octobre, à l'Asinerie du Baudet du Poitou. Animations de 10h à 12h et de 14h à 17h, d'une durée d'environ une heure. Tarif : 7 € par personne. Déguisement fortement conseillé. Renseignements et réservations au 05 46 24 68 94 ou à asineriedubaudet@charente-maritime.fr**

VIDANGES SNATI
ST-JEAN D'ANGÉLY 05 46 32 46 34
TARIFS COMPÉTITIFS TVA 10 %
INTERVENTION RAPIDE Semaine complète
VIDANGE ET NETTOYAGE TOUTES FOSSES
• DÉBOUCHAGE EN HAUTE PRESSION DES CANALISATIONS
• NETTOYAGE DES CUVES À FIOUL (entreprise agréée)

IMPRIMERIE
l'Angérien libre
Affiche
Flyer
Autocopiant
Dépliant
Faire-part
Carte de visite
Brochure

contact@imprimerie-al.fr
05 46 32 22 56

DAMPIERRE-SUR-BOUTONNE

Beau succès pour la fête de la soupe

Samedi 24 octobre, l'association La Boutonn'Ade a organisé sa première fête de la soupe. Un moment chaleureux pour titiller les narines et célébrer l'arrivée de l'automne.



Au total, treize soupes, toutes plus originales les unes que les autres étaient proposées. © P.T.

La salle des fêtes communale baignait dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Aux effluves de chou, de betterave et de carotte se mêlaient les rires et les conversations des participants, venus nombreux partager un moment de gourmandise. Sur les tables, trois chauffe-plats garnis de généreuses préparations donnaient le ton de cette première édition d'un concours de soupes.

Au total, treize soupes, toutes plus originales les unes que les autres, étaient proposées à la dégustation. Les participants avaient rivalisé d'imagination pour séduire les papilles du jury. Munis de leur bol, les visiteurs ont pris leur rôle de dégustateurs très au sérieux, goûtant chaque préparation avant de voter pour leur favorite. Vers 23 h, le verdict est tombé : la soupe au jarret fumé a remporté le premier prix, accompagné d'un bon d'achat de 150 €. Les lauréats des deuxième et troisième prix ont été récompensés par des bons d'achat respectifs de 100 € et 50 €. Deux corbeilles de légumes ont également été remportées lors d'une tombola.

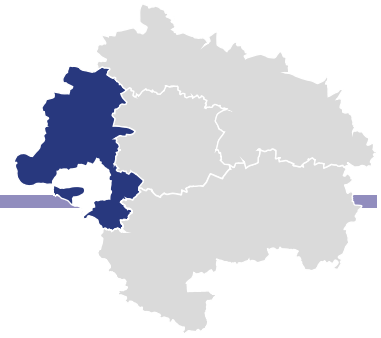
Les plus jeunes n'ont pas été oubliés, avec une étonnante soupe au chocolat spécialement concoctée pour l'occasion. Une buvette et un espace de restauration permettaient également de satisfaire les plus gros appétits.

Satisfaits de la fréquentation et de l'ambiance familiale de cette première édition, les membres de l'association ont salué la réussite de cette soirée placée sous le signe du partage et de la convivialité. « *Vous savez, l'essentiel ne résidait pas dans la victoire. Ce qui comptait véritablement, c'était de privilégier ces instants intergénérationnels et sociaux. Ce soir, il était question d'amour et de soupe. Chaque potage dégusté nous a conté une histoire et offert un modeste, mais délicieux, voyage culinaire, riche en saveurs* », a conclu Jérôme Guérin, président de l'association.

Philippe Tumo (Correspondant)

CORRESPONDANTS
Denis GALINIER - 06 22 03 85 03

RÉDACTION
redaction@langerienlibre.fr
05 46 32 59 73



TONNAY-BOUTONNE

CinéRex
- Jeudi 29 octobre : *Resident Evil* à 18h ; *The Servant* à 20h30 (VO).
- Vendredi 30 octobre : *Ni vue, ni connue* à 20h30.
- Samedi 31 octobre : *Resident Evil* à 20h30.
- Lundi 2 novembre : *Verity* à 18h.
- Mardi 3 novembre : *Ni vue, ni connue* à 18h.
- Mercredi 4 novembre : *Notre salut* à 20h30.

SAINT-SAVINIEN

Le Florida
- Vendredi 30 octobre : *Mémoire de fille* à 20h30.
- Samedi 31 octobre et lundi 2 novembre : *Notre salut* à 20h30.
- Mardi 3 novembre : coup de cœur surprise AFCAE à 20h30.
- Mercredi 4 novembre : *Ni vue, ni connue* à 17h ; *Le Chant des oliviers* à 20h30 (VO).

Fnaca
Assemblée générale **samedi 31 octobre** à 15h, en mairie. Ordre du jour : rapport moral et financier, informations et questions diverses, élection du bureau. Verre de l'amitié offert.

SAINT-LOUP

Soirée de lancement
Organisée par la nouvelle association Les Amis de l'Église de Saint-Loup-de-Saintonge **vendredi 30 octobre** à 18 h 30 à la salle des fêtes. La rencontre permettra de présenter les objectifs de l'association et ses futures activités en faveur de la restauration de l'église et de la sauvegarde du patrimoine local.

LES NOUILLERS

Repas Paella
Organisé par l'ACCA **samedi 7 novembre** à partir de 19h à la salle des fêtes. Tombola, animation. Menu : potage, paella, fromage, dessert, café. Apporter vos couverts plus potage. Tarifs : 25 € et 15 € moins de 12 ans. Réservations avant le 4 novembre au 06 86 28 66 40 ou 06 80 03 82 22.

Réunion publique
Organisée par la municipalité **samedi 7 novembre** à la salle des fêtes sur l'ensemble de la matinée, dès 9h. Les élus parleront du projet municipal avant d'offrir un pot de l'amitié à l'issue du temps d'échange.

TAILLANT

Survol d'hélicoptère
Jusqu'au 6 novembre, Enedis effectue des survols d'hélicoptère préventifs à basse altitude pour vérifier l'était de son réseau électrique. Si un élevage d'animaux est sensible, s'adresser à vlae@airtouraine.fr pour avoir plus de détails sur les opérations.

SAINT-SAVINIEN

Mieux comprendre les dangers des perturbateurs endocriniens

Pour mieux comprendre ces substances et les moyens de limiter leur exposition, la Maison de santé du Pays savinois organise une conférence ouverte à tous, jeudi 5 novembre.

Cosmétiques, emballages alimentaires, produits ménagers, pesticides ou encore certains textiles : les perturbateurs endocriniens peuvent se cacher dans de nombreux objets et produits de notre environnement quotidien. Souvent invisibles, ces substances chimiques sont capables d'interférer avec le fonctionnement du système hormonal, qui joue un rôle essentiel dans la croissance, le métabolisme, la reproduction ou encore le développement du cerveau.

Selon l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), l'exposition à ces substances constitue un véritable enjeu de santé publique. Certaines sont notamment suspectées ou reconnues pour leur implication dans des troubles de la reproduction, du développement ou du métabolisme.



La rencontre sera animée par le Dr Jean-François Harlet. © *Archives l'Angérien libre*

« Effet cocktail »

Les conséquences potentielles dépendent toutefois de la nature des substances, des niveaux d'exposition et des périodes de la vie concernées. La grossesse, la petite enfance et la puberté constituent ainsi des périodes particulièrement sensibles. Autre difficulté : contrairement à certaines substances toxiques, les perturbateurs endocriniens ne répondent pas toujours à une relation classique entre la dose et l'effet. Certaines molécules peuvent agir à de faibles concentrations, tandis que l'exposition simultanée à plusieurs substances, appelée « effet cocktail », complique encore l'évaluation des risques.

C'est dans ce contexte que la Maison de santé du Pays savinois propose, jeudi 5 novembre à 19 heures, une conférence consacrée à cette problématique. La rencontre sera animée par le Dr Jean-François Harlet, médecin spécialiste en stomatologie et chirurgie maxillo-faciale à l'hôpital de Rochefort, également délégué régional pour la Nouvelle-Aquitaine du Réseau Environnement Santé (RES). Engagé dans la sensibilisation aux liens entre environnement et santé, ce dernier intervient régulièrement auprès du grand public et des professionnels pour expliquer les effets potentiels des polluants chimiques sur l'organisme.

Mieux protéger

Cette soirée sera l'occasion de mieux comprendre ce que sont les perturbateurs endocriniens, où ils se trouvent, comment ils agissent et pourquoi leur présence dans notre environnement soulève autant de questions scientifiques et sanitaires. Elle permettra également d'aborder les gestes susceptibles de réduire l'exposition au quotidien, notamment dans l'alimentation, l'entretien de la maison ou le choix des produits de consommation.

Ouverte aussi bien aux professionnels de santé qu'au grand public, cette conférence entend rendre accessibles des connaissances scientifiques parfois complexes, tout en apportant des repères concrets pour mieux préserver sa santé.

- **Jeudi 5 novembre, à 19h, à la salle multi-loisirs. Conférence ouverte au public et aux professionnels de santé. Inscription obligatoire, à effectuer à l'aide du QR code figurant sur l'affiche de l'événement.**

AVANT/APRÈS

Saint-Savinien : un pont, deux époques

Construit en 1879, puis remplacé un siècle plus tard, le pont de Saint-Savinien a accompagné l'évolution de la commune. À travers deux photographies prises depuis l'avenue du Port, retour sur l'histoire de cet ouvrage emblématique.

C'est en 1879 qu'un pont est construit à Saint-Savinien pour franchir la Charente. Pendant un siècle, cet ouvrage permet aux habitants de circuler entre les deux rives. En 1979, année de son centenaire, il est remplacé par un nouveau pont en pierre, mieux adapté aux besoins de la circulation.

Mais l'histoire du franchissement de la Charente est bien plus ancienne. À gauche, au bout du port, se trouvent encore les quais, témoins de l'activité fluviale d'autrefois. Le port de Saint-Savinien est attesté dès 1274 et a longtemps joué un rôle important dans les échanges commerciaux.



© *Archives l'Angérien libre*



© *Archives l'Angérien libre*

Un paysage qui a évolué

La comparaison des deux photographies permet de mesurer les transformations du quartier. Sur l'ancienne carte postale, l'avenue du Port, bordée de grands arbres, débouche sur le pont. Un siècle plus tard, la chaussée a été réaménagée pour répondre aux exigences de la circulation automobile.

Si le pont et ses abords ont changé, plusieurs façades anciennes demeurent reconnaissables. Elles rappellent le passé de cette cité autrefois tournée vers le commerce fluvial. Aujourd'hui, le pont reste un passage incontournable de Saint-Savinien, reliant les deux rives de la Charente et plusieurs générations d'habitants.

CORRESPONDANT
Alain GRANGERET - 06 18 65 79 20

RÉDACTION
redaction@langerienlibre.fr
05 46 32 59 73

TRAIL

Le succès était au rendez-vous pour la première édition du Trail des Tours

L'Athlétic club angérien a organisé ses premières courses sous le joli nom de Trail des Tours samedi 24 octobre. L'événement regroupait trois courses dont deux au départ de Mazeray et une en nocturne dans la cité angérienne.

Malgré une pluie fine et un ciel gris tout au long de la journée, le Trail des Tours a magnifiquement animé Saint-Jean-d'Angély et Mazeray. La manifestation sportive a rassemblé 556 coureurs sur les trois épreuves proposées, entre sentiers boisés, passages techniques et découverte insolite du patrimoine angérien.

Au micro, Yannick Gonzales, speaker bien connu des courses en Charente-Maritime, a accompagné les participants tout au long de cette journée sportive. Dès le départ des trails de 25 et 13 km à Mazeray, les coureurs ont été plongés dans l'ambiance festive malgré la grisaille. Les traileurs ont arpenté les bois mazériens avant de se frotter à une grosse côte : l'une des bosses de la piste de motocross du circuit du Puy de Poursay. « *Les coureurs ont aimé les nouveaux parcours en ligne de la journée, le passage sur le terrain de motocross et le site d'arrivée* », souligne Frédéric Chauvet, membre du bureau de l'ACA.



Le trail nocturne a permis aux coureurs d'explorer le patrimoine angérien. © D.T.

Le patrimoine comme terrain de jeu

À la tombée de la nuit, à 19 h 30, place au trail nocturne de 11 km, dont le départ et l'arrivée étaient installés dans la cour de l'abbaye royale. Cette épreuve a offert aux participants une expérience singulière, en leur permettant de traverser plusieurs lieux emblématiques de Saint-Jean-d'Angély.

Les coureurs ont ainsi eu le privilège de passer dans le salon d'honneur de la mairie, de longer la Boutonne, de courir devant la salle de spectacle L'Eden, de traverser les halles du marché couvert, la chapelle des Bénédictines et la médiathèque municipale. Autre particularité du parcours : l'ascension des escaliers jusqu'au sommet des tours de l'abbaye, qui a donné à cette course une dimension patrimoniale exceptionnelle. Certes, la vue n'était pas aussi spectaculaire qu'en journée, mais les jambes des coureurs devraient s'en souvenir. Pour organiser un tel événement entre deux communes avec des départs et des arrivées, il fallait une sacrée équipe. « *De nombreux imprévus nous sont tombés dessus, mais une bonne équipe de bénévoles bien soudée et un appui le jour J des élus et du personnel de la mairie nous ont permis d'accueillir les concurrents dans de bonnes conditions*, apprécie Frédéric Chauvet. *Les coureurs du trail nocturne ont été surpris de pouvoir accéder à des sites remarquables tels que la mairie, la médiathèque et surtout la montée des tours.* »

Sur le 13 km, Hugo Bedon s'est imposé chez les hommes en 52'09« , devant Thomas Mornet en 52'26 » et Romain Jourdain en 53'25« . Chez les femmes, Océane Gaujour a signé le meilleur temps en 1h04'45 ». Adélaïde Palmier a pris la deuxième place en 1h08'40« , devant Coraline Faucher en 1h09'28 ».

Léo Lezay, encore et toujours lui

Sur le 25 km, l'inévitable Léo Lezay a remporté la course masculine en 1h37'14« . Clément Becarelli a terminé deuxième en 1h45'13 », suivi de Loan Cogé en 1h45'30« . Chez les femmes, Pauline Marcouiller s'est imposée en 2h08'54 », devant Camille Herbreteau en 2h14'27« et Marion Scodellaro en 2h26'17 ».

Enfin, le trail nocturne de 11 km a vu la victoire de Landry Leau chez les hommes, en 48'04« . Valentin Ligneron a pris la deuxième place en 51'58 », devant Léon Octeau en 52'23« . Chez les femmes, Pauline Burnaud a terminé première en 1h02'22 », devant Cindy Caillet en 1h06'18« et Matilde Rolando en 1h07'16 ».

L'Athlétic club angérien est déjà en train de travailler sur la deuxième édition qui devrait se dérouler en 2027.

Théo Chiramberro

TIR À L'ARC

Formation, perfectionnement et compétitions pour les Aulnaysiens



Éric Bernard et Guy El Haïk au concours de tir en salle de Champdeniers. *© Archers du Donjon*

Le week-end des 23, 24 et 25 octobre a été particulièrement actif pour les Archers du Donjon d'Aulnay, engagés dans plusieurs rendez-vous sportifs et de formation en Nouvelle-Aquitaine. Vendredi et samedi, Mathis Gratadoux et Alice Perron ont participé, à La Rochelle, à un stage de perfectionnement organisé par le Comité départemental de tir à l'arc de Charente-Maritime, sous la direction de Pierre Plihon, ancien membre de l'équipe de France. Samedi après-midi, Éric Bernard et Guy El Haïk ont pris la direction de Champdeniers, dans les Deux-Sèvres, pour un concours de tir en salle à 18 mètres. Éric Bernard s'est classé quatrième, décrochant au passage le badge fédéral TAE blanc, tandis que Guy El Haïk a terminé à la dixième place.

Dimanche, Daniel Lacroix s'est illustré lors d'une compétition de tir nature organisée au Bois Diot, à Saint-Julien-de-l'Escap, par les Archers d'Hélène de Surgères. Malgré des conditions humides, l'Aulnaysien s'est hissé sur la première marche du podium en catégorie senior 3 arc chasse, obtenant également l'écusson Sanglier Or sur fond rouge. Nicolas Dairon, également membre du club, figurait parmi les arbitres de la compétition. Enfin, Anthony Hillairet a participé dimanche après-midi, à Talence, à la réunion annuelle des arbitres fédéraux, consacrée notamment aux évolutions de la réglementation française. Un week-end bien rempli, entre performances sportives, perfectionnement et engagement dans l'arbitrage.

FOOTBALL

Coupe de France : Cozes et Périgny sortis, Rochefort unique rescapé

Les Rochefortais disputeront le 7e tour de la Coupe de France le 14 ou le 15 novembre. L'aventure est terminée pour Cozes et Périgny.

Le Rochefort FC est le dernier club de Charente-Maritime en lice en Coupe de France à l'issue du 6e tour des 24 et 25 octobre. En effet, ni Cozes (R2) battu à Villenave-d'Ornon en Gironde par une autre R2 (4 à 3), ni le FC Périgny (R1) dominé en Corrèze par Brive (1 à 0) ne sont parvenus à rallier le 7e tour de la compétition.

Périgny a longtemps cru le coup possible sur la pelouse de Brive, un homologue de R1, avant d'encaisser un but à la 48e minute. S'ils ont tenté de réagir rapidement après le but corrézien, la bande de Damien Leclère a dû se résoudre à voir l'aventure se terminer au stade du 6e tour. Rien à voir avec le fabuleux parcours 2025 et un 32e de finale disputé devant 4 000 personnes au stade Le Parco de La Rochelle.



Les Rochefortais ont rendez-vous au 7e tour de Coupe de France. *© Arnaud Bébien*

C'est donc Rochefort qui représentera le département au 7e tour après sa victoire en Gironde à Saint-Émilion (R2, 3 à 0). Au terme d'un match riche en émotions, les Rochefortais décrochent une qualification historique et retrouvent un niveau qu'ils n'avaient plus atteint depuis 35 ans. L'année 1991 reste d'ailleurs marquée d'une pierre blanche dans les annales du RFC puisque le club s'était qualifié cette saison-là pour les 32es de finale. Il avait été battu au Polygone par Valenciennes (Division 2) devant 2 000 personnes (3 à 1).

Tout avait parfaitement commencé par deux buts en première période signés Anthony De Oliveira sur penalty et Ismael Roger, habitué à trouver les filets depuis plusieurs matchs. Rochefort a tout de même douté avec un carton rouge à la 55e minute. Le groupe de Mehdi Chilali a terminé la rencontre à 10 contre 11. Solidaires, les Bleus tenaient bon avant que Lilian Lacroix ne vienne sceller la victoire à la 90e minute. La suite et le retour vers Rochefort ne furent que du bonheur. Au 7e tour, les Rochefortais affronteront les Toulousains de la Juventus de Papus, pensionnaires eux aussi de R2.

Arnaud Bébien (Correspondant)

Cinévals

À L'AFFICHE CETTE SEMAINE.
- **Jeudi 29 octobre** : *Mochy* à 14h et 19h ; *Le corset* à 14h et 19h ; *Les misérables* à 14h10 ; *Le monde à l'envers* à 15h50 ; *Karma* à 16h10 et 20h50 ; *Le mystère Lucy Lost* à 17h et 21h ; *Le fantôme de l'opéra* à 18h ; *Riz amer* à 21h (VO).
- **Vendredi 30 octobre** : *Mochy* à 14h ; *Le mystère Lucy Lost* à 14h et 18h50 ; *Le fantôme de l'opéra* à 14h et 20h40 ; *Le corset* à 16h ; *Karma* à 16h et 21h ; *Les misérables* à 17h ; *Ducobu et le fantôme de St-Potache* à 18h10 ; *Hunger games : la révolte, partie 2* à 20h30.
- **Samedi 31 octobre** : *Les misérables* à 14h ; *L'étrange Noël de M. Jack* à 14h (3D) ; *Karma* à 14h et 17h20 ; *La sorcière dans les airs* à 16h ; *Le mystère Lucy Lost* à 17h ; *Le fantôme de l'opéra* à 17h30 et 19h ; *Malfaisante* à 20h10 ; *Obsession* à 20h10 ; *Scream* à 22h (VO) ; *Clayface* à 22h10 ; *Kraken* à 22h30.
- **Dimanche 1er novembre** : *Le fantôme de l'opéra* à 13h50 et 16h30 ; *Karma* à 14h et 20h30 ; *Le corset* à 14h et 21h ; *Le monde à l'envers* à 16h ; *Les misérables* à 16h50 ; *Heart of the beast* à 17h10 ; *Mochy* à 19h10 et 21h10 ; *Le mystère Lucy Lost* à 19h20.
- **Lundi 2 novembre** : *Le fantôme de l'opéra* à 16h ; *Le corset* à 16h ; *Les misérables* à 16h et 20h ; *Ducobu et le fantôme de St-Potache* à 18h10 ; *Mochy* à 18h40 ; *Affreux, sales et méchants* à 20h30 (VO) ; *Karma* à 20h40.
- **Mardi 3 novembre** : *Così fan tutte* à 14h (Metropolitan Opera) ; *Le fantôme de l'opéra* à 14h10 et 21h ; *Les misérables* à 14h20 et 20h30 ; *Mochy* à 17h ; *Karma* à 17h40 ; *Le corset* à 19h ; *Fini de rire ! L'humour politique au garde-à-vous ?* à 19h ; *Coup de cœur surprise AFCAE* à 21h (VO).
- **Mercredi 4 novembre** : *Les éléphants dans la brume* à 14h (VO) ; *Karma* à 14h ; *Le mystère Lucy Lost* à 14h10 ; *L'affaire Marie-Claire* à 16h10 et 21h ; *Le corset* à 16h20 ; *Minotaure* à 17h ; *Englouti* à 18h20 ; *Le fantôme de l'opéra* à 18h20 et 20h30 ; *Malfaisante* à 20h50.

Jusqu'au 31 octobre

Saint-Savinien

ATELIER CÉRAMIQUE. Dans le cadre d'octobre rose et pendant tout le mois d'octobre, venez participer à un atelier céramique sur le thème du sein « Tétons Contents » proposé par Lucie Costes, artiste plasticienne. Cet atelier fête déjà sa 3e édition. L'événement a lieu dans l'atelier de Lucie Costes au 8, rue du centre. Sur inscription. 26 € dont 30 % reversés à la Ligue contre le cancer.

Dampierre-sur-Boutonne

EN FAMILLE. Âne'lloween, les Dem'Ânes Hunter t'invitent à sauver les Baudets du Poitou en chantant tes airs préférés de K-Pop jusqu'au 31 octobre de 10h à 12h et de 14h à 17h à l'Asinerie. Expérience frissonnante à travers des épreuves de logique et de motricité. Déguisement fortement conseillé. Entrée 7€. Renseignement au 05 46 24 68 94.

St-Bris-des-Bois

HALLOWEEN. Rendez-vous à l'abbaye de Fontdouce : sur un ancien plateau de cinéma abandonné depuis des décennies, la ligne entre fiction et réalité est parfois bien fine… À partir de 18h30 (toutes les 15 minutes), jusqu'à 21h. Matériel conseillé : une lampe par groupe, tenue adaptée (bottes, affaires qui ne craignent pas les taches…). Réservation à contact@fontdouce.com ou au 05 46 74 77 08.

Jusqu'au 11 novembre

Dampierre-sur-Boutonne

EXPOSITION. ***Sous les toits du château, là où la lumière traverse l'histoire*** (peinture), par Chantal Bordesoulles, du mardi au dimanche de 14h à 18h30 au château. Renseignement au 05 46 33 24 74 ou sur contact@chateaudampierre.fr

Jeudi 29 octobre

Brioux-sur-Boutonne (79)

THÉ DANSANT. Organisé par Christian à 14h30 à la salle des fêtes, animé par Stéphanie Moreaux. Réservation 10€ avec pâtisserie offerte au 05 46 97 12 00 ou au 06 52 04 67 21.

Matha

HALLOWEEN. *L'étrange traversée de Matha*, proposée par la compagnie Coyote Minute, invite les familles à une aventure fantastique mêlant contes, légendes et spectacle. Déambulation dans les rues à partir de 9h30, suivie de deux représentations à 10h pour les 7-12 ans et à 14h30 pour les 3-6 ans. Petite restauration sur place. Tarif : 6€. Billetterie et renseignements auprès de l'Office de tourisme des Vals de Saintonge.

Vendredi 30 octobre

Prignac

TOURNOI DE BABY-FOOT. Organisé par les Leviathans Saintonge à 19h au 60 rue de l'église. Plusieurs lots à gagner. Venir déguisé est apprécié. 10 euros par équipe. Inscription et info : 06 78 43 36 65 ou Facebook Leviathans Saintonge.



Nantillé

LA NUIT DES STATUES. À 19h, Cluedo grandeur nature au jardin de Gabriel (RD 129, chez Audebert). Les participants devront démasquer un mystérieux « coupeur de main ». Visite du jardin possible dès 17h. Déguisements bienvenus. Gratuit.

Surgères

EN FAMILLE. Soirée jeux spéciale Halloween à la Micro-Folie (dans le parc du château). 16h : L'infiltré. 18h : Mysterium. 20h : Shadow hunters. Inscription obligatoire au 06 50 88 52 91 ou sur micro-folie@ville-surgeres.fr

Saint-Jean-d'Angély

JEU. Dans le cadre des Escales en bibliothèques, une soirée consacrée au jeu de société « Loups-garous de Thiercelieux » est organisée à 18 h 30 à la médiathèque, cour des Angériens. Un jeu de rôle caché opposant villageois et loups-garous qui doivent s'éliminer mutuellement sans se faire démasquer. Gratuit. Durée : 1 h 30. À partir de 10 ans. Réservation possible par téléphone ou par mail jusqu'à l'avant-veille à 18h.

Les 31 oct. et 1er nov.

Saint-Loup

VIDE-MAISON. Organisé de 13h à 17h le samedi et de 10h à 16h le dimanche, au 6 impasse de la Soie, au lieu-dit Chauvin. Nombreux articles : meubles vintage et de style Dutch Design, tableaux, vaisselle, ustensiles de cuisine, outils de jardinage, luminaires, appareils ménagers, maroquinerie, bijoux, vêtements et accessoires, jeux, livres, horloges, matériel médical et objets de décoration.

Saint-Jean-d'Angély

SPECTACLE. *Bestiaire/Vestiaire*, par la Maison de la Boussole, propose un cabaret contemporain mêlant danse, théâtre et métamorphoses, sous chapiteau, place du Champ-de-Foire. Un spectacle où les corps, les costumes et les gestes interrogent les codes et les regards. Samedi à 18h30 et dimanche à 13h. Tarifs : 29€, réduit 18€, adhérent A4 23€.

Samedi 31 octobre

Saint-Savinien

HALLOWEEN. Organisé par l'école de musique Aridem, de 11 h à 18 h. Au programme : escape game pour relever de mystérieux défis, une batucada endiablée pour danser dans une ambiance ensorcelante, ainsi que des animations pour petits et grands, avec frissons garantis. Un marché de producteurs locaux, une buvette et un espace de petite restauration seront également proposés sur place. Renseignements : 05 46 90 20 92 ou aridem@wanadoo.fr.

Saint-Julien-de-l'Escap

CONCOURS DE BELOTE. Organisé par le Club de l'amitié à la salle du foyer rural. Ouverture des portes à 13h30. Inscription : 10 €. Sur réservation au 05 46 26 37 54 ou 05 46 32 40 83. Un lot à la première équipe féminine.

Bernay-Saint-Martin

BAL COSTUMÉ. Organisé par Bien vivre à Bernay-Saint-Martin, à partir de 20h30 à la salle polyvalente. La soirée sera animée par DJ Flow, qui fera danser monstres, sorcières et vampires. L'entrée est fixée à 10 €, avec une boisson et une pâtisserie offertes. Buvette et petite restauration sur place. Renseignements au 07 86 11 01 87.

Saint-Porchaire

LOTO. Organisé par les anciens pompiers Aunis Saintonge à 20h15 à la salle des fêtes. Animé par Phil, 2€ le carton, formules à 15 et 20€, ouverture à 19h. Réservation au 06 20 43 48 44.

Annezay

SOIRÉE HALLOWEEN. Le Clos du Tramaillou organise une soirée déguisée à partir de 18h, au 5 chemin de la Garennes. Au programme : défilé des horreurs sur la passerelle du site, ambiance musicale, snacks et boissons. Un studio photo permettra également d'immortaliser les déguisements, en solo ou en groupe. Gratuit.

Cressé

HALLOWEEN. Les petits monstres de 0 à 99 ans sont invités à se retrouver à partir de 16h30 sur la place de l'église pour fêter Halloween. Les participants sont encouragés à

- Causon patois -

L'oraghe



O n'en fait d'au potin ! pis qu'ine petaudière. *© Freepik*

Le soulail deurdeuillant vint d'athiucher l'égail. Le vouélà devenant pus chaud que de la braize, Brûlant pis que d'au feu sous le vent d'in bufail. Yors, o sera bintout pire qu'ine fornaize.

La bitoune, chaudrille, oute son caracot, Ne gardant qu'in cotyon, sa chemise à coulisse. A dés mouments n'on vouet le bout de son jhabot. Sortant d'au galifrâ, sans qu'a s'en attendisse.

Mais vouélà qu'on entend, tout d'in cot, in grand brut. O s'est fait tout content, coume in cot de petouère. O trembye de peurtout. On se crérait peurdut. O n'en fait d'au potin ! pis qu'ine petaudière.

Le soulail, habeuryé peur de larghes piacras,nFait deveni thieu temps pus nègue que la sughe. D'au vent, grand et chétit, buffe dans lés z'oumiâs… Tous lés z'ozas fouiyant… O sembye à d'au délughe. L'ève chet en pagaille, pissant coume in dalet,

Pire que si thieuqu'in z'ou bailliant à la palle, Dérochant lés chemins et, dessouc le balet, La tubye veurtit pas, fasant bronzer la dalle…

- **À propos de l'auteur : Gaston Navarre, garde patoisant né en 1887 à Saint-Sulpice-de-Cognac. Dit Boun' Ap'tit, il est un ami de Goulebenéze.**

Mots et coutumes du pays offerts par la Maison de Jeannette et la Société d'ethnologie et de folklore du Centre-Ouest.

Marsais - Samedi 31 octobre

Les Enchant'coeur présentent leur nouvelle comédie musicale



L'édition 2025 à la Salle du Chat d'eau. © *Les Enchant'coeur*

Imaginée par Stéphanie Geffard et Nathalie Papin-Bodet, coprésidente de l'association les Enchant'coeur, le spectacle en trois actes *La voix des rêves* a mobilisé toute l'équipe. *« Cette année, on a mis la barre encore plus haut »*, s'amusent-elles. Neuf mois de répétitions hebdomadaires ont été nécessaires. *« Comme une grossesse »*, sourit Amélie Debenais, coach théâtre. *« On ne s'arrête jamais »*, renchérit Stéphanie Geffard. Décors, costumes, technique et scénario sont réalisés par les bénévoles. Seule la coach vocale, Maud Gadrat, est professionnelle.

L'ambition de cette nouvelle création : inviter chacun à *« croire en ses rêves »*. Au-delà du chant, avec des morceaux interprétés d'une à sept voix, les participants vont incarner leurs personnages. *« On est devenu acteurs »*, expliquent-ils. *« Nous voulons être des créateurs d'émotions »*, ajoute Nathalie Papin-Bodet. Le décor doit aussi favoriser les échanges avec le public auquel une surprise sera réservée.

Tony Landret (Correspondant)

- **Samedi 31 octobre à 19h au Chat d'Eau. Repas spectacle : 25€, 10€ enfant. Réservation au 06 16 08 84 26 ou 06 72 80 49 97.**

venir avec leurs plus beaux déguisements. Distribution de friandises.

Saintes

LOTO. Organisé par Scène ouverte à 20h30 à l'espace Mendès France. Spécial Halloween, 5€ le carton, formules à 15, 20 et 25€, ouverture à 19h. Réservation au 06 63 35 15 40 ou 06 99 87 71 22.

BLIND TEST MUSICAL. Les années 60 & 70 à 15h à la médiathèque François Mitterrand, salle des Jacobins. Gratuit, san réservation. Renseignement au 05 46 98 23 88.

La Chapelle-des-Pots

CONCERT. Méli-mélo de chants, par le groupe vocal Cappella à 18h en l'église (chants traditionnels, jazz, swing, comédies musicales américaines). Adulte 10€. Renseignement au 06 81 64 01 16 ou 06 26 73 66 25.

Néré

HALLOWEEN. Les sapeurs-pompiers de Néré accueillent les enfants à la caserne, de 10h à 17h, pour une journée spéciale. Les participants sont invités à venir avec leur plus beau déguisement.

Matha

SOIRÉE HALLOWEEN. Organisée par l'association Tous au Sport sur le thème années 80-90 à aujourd'hui, à partir de 21h à la salle des fêtes. Animation musicale par DJ Yann Switch. Entrée : 10€, avec une boisson offerte aux personnes déguisées. Gratuit pour les moins de 12 ans. Buvette sur place et restauration assurée dès 19h par le foodtruck Le Déborah Burger Délice. Renseignements au 06 17 91 63 05.

St-Mandé-sur-Brédoire

CHALLENGE ORIENTATION. 3e édition du challenge d'orientation semi-nocturne, avec deux parcours au choix : un parcours sportif de 2 ou 3 heures et une randonnée d'orientation d'une heure, accessible aux familles avec un adulte. Participation individuelle ou par équipe de deux ou trois personnes. Déguisements autorisés. Rendez-vous dès 16h au camping du Lizot, pour un départ à 17h.

Dimanche 1er novembre

La Croix Comtesse

BAL. Organisé par l'Amitié Villageoise et animé par l'orchestre D'yann Sentiment, à partir de 15h dans la salle communale suivi d'un souper. Tarifs : 10 €, avec le goûter offert ; bal et souper 20 euros (apéritif et vin compris). Réservations uniquement pour le souper au 06 81 05 58 42.

Saint-Félix

LOTO. Organisé par la troupe de St-Fly à 14h à la salle des fêtes. Ouverture à 13h. Réservation obligatoire au 06 19 94 13 29.

Brie-sous-Matha

MARCHÉ. 8e marché artisanal d'automne du comité des fêtes de 10h à 18h. Vente d'objets artisanaux et produits gastronomiques. Renseignement au 06 67 43 48 74.

Mercredi 4 novembre

Saint-Jean-d'Angély

TOUS EN CUISINE. Moment convivial autour de la cuisine, avec participation à l'élaboration d'un menu suivie d'une dégustation à table. De 9 h 30 à 13 h 30, salle des Bénédictines, rue des Remparts. Gratuit. Durée : 4 heures. Limité à 10 places. Réservation obligatoire au 05 46 59 56 69.

HEURE DES BÉBÉS. Comptines et histoires très simples racontées aux tout-petits, à 10h à la médiathèque, cour des Angériens. Gratuit. Durée : 30 minutes. Pour les enfants jusqu'à 3 ans accompagnés d'un adulte.

ARTISTES EN HERBE. Le musée numérique propose un atelier consacré aux mangas, à 14h30, au 1 rue Louis-Audouin-Dubreuil. Une animation destinée à encourager l'éveil artistique des enfants de 6 à 12 ans. Gratuit. Durée : 2 heures. Sur réservation au 05 46 32 61 02.

Jeudi 5 novembre

Saint-Jean-d'Angély

LECTURE. « Et si on prenait le temps… », lecture à voix haute par Nicole Gerbier, suivie d'échanges avec les bibliothécaires et les participants, à la médiathèque, cour des Angériens. Gratuit. Durée : 30 minutes. Pour adultes. Réservation possible par téléphone ou par mail jusqu'à l'avant-veille à 18h.

VISITE FLASH. Le musée numérique propose une visite de 15 mn consacrée à l'artiste Alexandre Calder, à 13h15, au 1 rue Louis-Audouin-Dubreuil. Une occasion de découvrir son œuvre. Gratuit. Tout public. Sur réservation au 05 46 32 61 02.

Vendredi 6 novembre

Saint-Savinien

LOTO D'AUTOMNE. Organisé par le Comité des fêtes de Le Mung à la salle multiloisirs, à 20h30. Nombreux lots à gagner : 42 quines, grilles et lot surprise. Bons d'achat de 20 à 200 €, lots de viande, paniers garnis, jambons, etc. Sans réservation, ouverture des portes à 19h. Prix du carton : 2 € ou 10 € les 6. Paiement uniquement espèces et carte bancaire (pas de chèque). Buffet, buvette.

Les 7 & 8 novembre

Matha

BROCANTE. Organisée par Matha Opération Partage de 9 h 30 à 17h, au complexe associatif Henriette et Claude Binaud.

Samedi 7 novembre

Les Églises-d'Argenteuil

CONCOURS DE BELOTE. Organisé par le foyer rural à 14h à la salle des fêtes (accessible pendant les travaux). Réservation obligatoire au 06 29 05 91 21 ou 06 72 77 75 69. 1 lot par personne. 20€ par équipe. Buvette et restauration sur place.

Saint-Savinien

MARCHE SOLIDAIRE. Organisé par le GEDAR dans le cadre de Novembre bleu. Marche de 6km au départ de la salle du pôle social à 14h. Rendez-vous à 13h30. Une urne sera à disposition pour récolter des dons à destination de la Ligue contre le cancer.

St-Hilaire-de-Villefranche

CONCOURS DE BELOTE. Organisé par le comité danse et loisirs à partir de 14h (ouverture des portes à 13h30) à la salle polyvalente. Nombreux lots, lot supplémentaire aux 5 premières équipes féminines. Buvette, crêpes, sandwichs. Participation : 10 € par joueur. Sur réservation avant le vendredi 6 novembre au 05 46 95 38 73 ou 06 61 49 04 31.

Saint-Jean-d'Angély

ATELIER BD. En parallèle de la troisième édition du Festival de la BD, proposée par l'association Les Heures Perdues de la BD, l'artiste Tarek animera un atelier « La fabrique à strip », de 10h à 12h, à la médiathèque, cour des Angériens. Les participants découvriront les étapes de création d'une bande dessinée, du scénario à la case. Gratuit. À partir de 9 ans. Réservation possible par téléphone au 05 46 32 61 00 ou par mail jusqu'à l'avant-veille à 18h.

VISITE FLASH. Le musée numérique propose une visite de 15 minutes consacrée à l'artiste Alexandre Calder, à 14h30, au 1 rue Louis-Audouin-Dubreuil. Une occasion de découvrir son œuvre. Gratuit. Tout public. Sur réservation au 05 46 32 61 02.

Dimanche 8 novembre

Courcelles

LOTO. Organisé par l'APE Les P'tites Fripouilles à partir de 14h à la salle des fêtes. Animé par Fred, spécial cartes cadeaux Leclerc. Vitrine de Noël à gagner. Restauration sucrée et buvette sur place. Inscription au 06 07 58 68 60.

Mardi 10 novembre

Saint-Jean-d'Angély

LOTO DU SPORTING CLUB ANGÉRIEN. Organisé par Viviane et animé par Christophe à la salle Aliénor d'Aquitaine. 2€ le carton. Ouverture des portes dès 19h avec début des jeux à 20 h 30. Informations et réservation au 06 33 02 91 00 ou 06 70 36 68 31.

Mercredi 11 novembre

Saint-Martin-de-Juillers

EXPOSITION. Modèles réduits exposés à la salle des fêtes par les Voisins de Saint-Martin de 10h à 18h. Entrée gratuite.

Fontcouverte

LOTO. Organisé par le FCF à 14h30. 1,70€ le carton, ouverture des portes à 13h15. Réservation au 06 72 49 14 05 ou 05 46 91 80 96.

Vendredi 13 novembre

Authon-Ébéon

BELOTE. Concours organisé par le Club de L'Amitié Aujac-Authon-Sainte-Même à partir de 13 h 30 à la salle des fêtes. Un lot offert à chaque participant en plus d'un lot spécial pour la première équipe féminine. Tombola prévue et goûter offert. Tarif unique de 12€. Réservation au 06 86 62 80 89.

Samedi 14 novembre

Fontenet

BELOTE. Concours organisé par Au cœur de Fontenet à la salle des fêtes à 14h. Ouverture dès 13h. À gagner : un lot par participant et un lot spécial pour la première équipe féminine. Tombola prévue en plus d'une buvette et crêpes. 10€ par personne. Places limitées. Réservation obligatoire avant le 13 novembre au 06 32 88 40 05.

La Villedieu

BELOTE. Concours organisé par la carmagnole à la salle des fêtes. Ouverture des portes à 13 h 30. De nombreux lots à gagner. Tarif unique de 10€. Réservation au 06 62 74 48 03.

Saint-Jean-d'Angély

ATELIER COUTURE. Destiné aux 10-16 ans pour découvrir les nombreuses créations possibles avec du tissu, du fil et une aiguille, à la médiathèque, cour des Angériens. Gratuit. Durée : 2 heures. Réservation possible par téléphone ou par mail jusqu'à l'avant-veille à 18h.

Dimanche 15 novembre

Migron

LOTO. Organisé par Folk Danse Animation Migronnaise à 14 h 30 à la salle des fêtes. Ouverture à 13h. À gagner : 8 Jambons, 27 Bons d'achat de 20 à 200€, 6 lots magret de canard et ses marrons, sans oublier le lot surprise. Plaques et cartons acceptés. Buffet, buvette et bourriche sur place. Tarifs dégressifs : 2€ le carton, 9€ les 5 et 15€ les 10. Réservation au 05 46 94 96 74 dans la limite des places disponibles (42 quines).

LISTE NON EXHAUSTIVE.

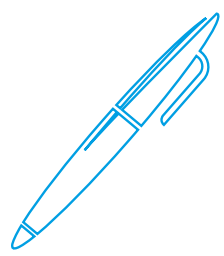
À vous de jouer !

Grille de M.Malgras	Qui a une grosse tête	D'humeur noire	Os	A sa demeure	La "Reine morte"	Préfixe	Essentiel à la subsistance	Séjour délicieux	Ancien palais de Paris
Célèbre Florentin	→	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓
Ile fabuleuse	→								
Crustacé	→					Ferrures / Arabes	→		
Qui plaît beaucoup	→					↓			
Service religieux	→				Symbole / Divinité	→		Ne peut pas voir	
Unité typo-graphique	→				↓		Préfixe / Signal	→ ↓	
Celui que l'on préfère	→			Symbole de la religion	→		↓		
Qui a peu d'éclat	→				Pourvu / Route	→			
Espèce de masse	→			Glisser / Monnaie	→ ↓				
Prénom masculin	→			↓			Hypothèses / Ecueil	→	
Panneau d'étoffe	→				Elément de l'air	→	↓		
Canevas	→								

ABCES
ANECDOTIER
ANIMER
APATRIDE
ARRIMER
ATTERRIR
AZUR
CAUSALITE
CEINTURER
COPIAGE
DECOCHAGE
DODO
ERSE
FORCE
FRUSTE
GLANEMENT
GRONDEMENT
INSOMNIE
INSTANCE
JAVELLE
LOTIE
MAGNETISE
MOUILLAGE
MOUTONNER
NOTAT
OBTENTION
PANEE
PARAPLUIE
PEPINIERE
PLISSURE
POIGNE
PROPULSEE
RADEE
RADIO
REPASSEUSE
REVIVIFIE
RIVERAINE
TAON
TROUVABLE
VAIN

À découvrir : un mot de 6 lettres

R	A	D	E	E	N	A	P	A	T	R	I	D	E	C
E	I	E	E	C	E	N	I	A	R	E	V	I	R	E
P	I	R	L	C	N	E	L	L	E	V	A	J	S	I
A	Z	U	R	B	O	A	C	O	P	I	A	G	E	N
S	N	M	L	E	A	C	T	R	T	V	T	I	G	T
S	P	E	O	P	T	V	H	S	O	I	N	O	N	U
E	E	E	C	U	A	T	U	A	N	F	E	E	C	R
U	P	S	E	D	T	R	A	O	G	I	M	G	A	E
S	I	L	I	I	O	O	A	R	R	E	E	A	U	R
E	N	U	R	T	N	T	N	P	D	T	N	L	S	U
C	I	P	A	R	E	M	I	N	A	S	A	L	A	S
B	E	O	D	O	D	N	O	E	E	U	L	I	L	S
A	R	R	I	M	E	R	G	S	R	R	G	U	I	I
F	E	P	O	I	G	N	E	A	N	F	O	O	T	L
N	O	I	T	N	E	T	B	O	M	I	U	M	E	P



SOLUTIONS

Mot à découvrir dans la grille de mots mêlés :

GORFOU



— Livre de la semaine —



LE CERCLE DE KERN

ALEXIS LAIPSKER

Un père qui cherche sa fille.

Des villageois liés par un terrible secret.

Une enquêtrice qui porte malheur.

Un simple d'esprit qui dessine d'étranges symboles.

Une fugitive qui en sait trop.

Et un tueur en liberté.

- **Date de parution : 10 septembre 2026.**
  Michel Lafon, 439 pages, broché 20,95 €, Ebook 14,99 €.

Auteur Coup de Cœur de la semaine

Alexis Laipsker

Alexis Laipsker est un auteur et scénariste français né en 1969 à Paris. Il est également présentateur de télévision et joueur de poker. Il commence sa carrière en tant que journaliste et animateur de télévision, où il se fait connaître comme une figure emblématique du poker en France. En parrallèle, il se lance dans l'écriture de romans policiers. Son premier thriller, *Et avec votre esprit* publié en 2020, remporte le Prix Nouvelles Voix du Polar. Il est également récompensé par le Prix de la Ligue de l'imaginaire et le Prix de l'Evêché pour ses contributions à la littérature policière.

BONNES AFFAIRES

ACHÈTE bassin/timbre en pierre, éléments déco jardin, piliers, dallage ancien. Tél.: 06 65 19 59 25.

AV Bois de chauffage chêne, livraison possible secteur Matha Tél. 06.65.74.07.09

EMPLOI · SERVICES

SERVICES

Femme, cherche heure de ménage, secteur St Jean d'Angély, 10km alentour, 15€/heure, 14€ avec CESU. N'hésitez pas. Tél. 06.58.52.08.74

VIDE-MAISON

VIDE MAISON, le 31 oct de 13h à 17h et le 1 nov de 10h à 16h, au 4 impasse de la Soie, Chauvin, St Loup.

IMMOBILIER

VENTES

A VENDRE, maison d'habitation, avec 2 chb, 2 wc, salon et cuisine aménagée, portes double vitrage, garage, cour fermée et petit jardin, plus un autre grand garage (2 voitures). Tél. 06.77.06.97.82

LOCATIONS

TRES URGENT, retraité seul recherche petite maison à louer secteur Loulay. Tél. 06.84.86.66.96

l'Angérien libre

Vous êtes un particulier ?

PUBLIEZ VOS PETITES ANNONCES
CONTACTEZ LE 05 56 44 72 24

PETITES ANNONCES

Offre réservée aux particuliers PROFESSIONNELS : contactez le **06 98 32 09 43**

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE (Cochez la ou les case(s) de votre choix)

Forfait (4 lignes)		☐ 1 semaine : 10 €	☐ 2 semaines : 19 €	☐ 3 semaines : 26 €
Couplage avec L'HEBDO		☐ + 8 €	☐ + 16 €	☐ + 22 €
Ligne(s) supplémentaire(s)		☐ + ... ligne(s) x 2 €	☐ + ... ligne(s) x 4 €	☐ + ... ligne(s) x 6 €
Encadrement		☐ + 3 €	☐ + 6 €	☐ + 9 €
Fond de couleur		☐ + 2 €	☐ + 4 €	☐ + 6 €
Photo*		☐ + 5 €	☐ + 6 €	☐ + 12 €
Domiciliation journal**		☐ + 5 €	☐ + 10 €	☐ + 15 €
Recevoir le justificatif de 1er parution :	PAPIER	☐ + 3,10 €	☐ + 3,10 €	☐ + 3,10 €
	PDF	☐ + 1 €	☐ + 1 €	☐ + 1 €
TOTAL DE VOTRE ANNONCE		..... €	..... €	..... €

*À envoyer par email à **petites.annonces@langerienlibre.fr** **La mention "Ecrire au journal qui transmettra" accompagnera votre annonce

RÉDIGEZ DISTINCTEMENT VOTRE ANNONCE

Écrivez en majuscules. Une lettre ou un espace par case. Un espace entre chaque mot. Toute annonce parvenant sans règlement ou mal rédigée sera refusée.

Forfait (4 lignes) (1 ligne ± 27 caractères - Forfait 108 caractères ± 4 lignes)

Ligne(s) supplémentaire(s) (2 € pour 1 ligne ± 27 caractères - 5 lignes maximum)

VOS COORDONNÉES (à remplir pour le bon traitement de votre commande)

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Tél : ..... Email : .....

TRANSMETTEZ VOTRE ANNONCE

Par courrier à :
ALC RÉGIE - Service petites annonces
L'ANGÉRIEN LIBRE
6 rue Pierre et Marie Curie
CS 42110 - 33525 Bruges Cedex

Délai de réception :
Jusqu'au **MERCREDI 11H30**
pour une parution le **JEUDI**.

+ VOTRE RÈGLEMENT

Nos annonces sont payables à la commande.

☐ **Par chèque :**
le joindre à votre annonce à l'ordre de **ALC RÉGIE**, à l'adresse ci-dessus.

☐ **Par CB** (tél. 05 56 44 72 24)

☐ **En espèces :**
directement à l'agence de **L'ANGÉRIEN LIBRE**.

Renseignements : **05 56 44 72 24**

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre petite annonce et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Groupe PMSO - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

l'Angérien libre | Journal MEMBRE du réseau | ALC RÉGIE

Plus de souplesse pour votre budget !

Offre d'abonnement intégral (papier + internet) trimestriel

16,50 € PAR TRIMESTRE

Exclusivement par prélèvement* :
pour un règlement échelonné et automatique

CETTE OFFRE COMPREND :

L'édition numérique dès 19h le mercredi dans votre espace Abonné

+ Les articles en illimité sur langerienlibre.fr

+ Le journal livré chez vous chaque semaine



MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement

Nom : ..... **Prénom :** .....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... **Ville :** .....

Email : ..... **Tél :** .....

Retournez ce bulletin accompagné de votre **RIB** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE** :

Groupe Courrier Français - Service Abonnement
L'Angérien Libre - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

À RÉCEPTION DES ÉLÉMENTS, NOUS VOUS ENVERRONS UN MANDAT SEPA POUR L'AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT CHAQUE TRIMESTRE

*** Avec le prélèvement, vous autorisez le créancier L'ANGÉRIEN LIBRE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et vous autorisez votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous pourrez suspendre l'exécution par simple lettre recommandée avec AR à adresser au journal.**

SOUSCRIVEZ AUSSI EN LIGNE, C'EST + FACILE

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

l'Angérien libre

ATTENTION BOUCLAGE AVANCÉ

En raison du mercredi 11 novembre 2026 férié, nous avançons nos délais de bouclage des annonces légales pour les parutions du 12 & 13 nov.

Merci de transmettre vos textes dans les délais indiqués ci-dessous. Nous vous remercions de votre compréhension.

Une équipe à votre écoute du lundi au vendredi, par téléphone au **05 56 44 72 24** ou **annonces.legales@alcregie.com**

S46 : horaires de bouclage du 11 novembre 2026

24 *(Courrier Français de Gasc.-Péri.)*
Lundi 9 nov. **à 17h**

86 *(Courrier Français de la Vienne)*
Lundi 9 nov. **à 17h**

17 *(l'Hebdo de Charente-Maritime)*
Mardi 10 nov. **à 10h**

63 *(Semeur Hebdo)*
Mardi 10 nov. **à 10h**

33 *(Courrier de Gironde)*
Mardi 10 nov. **à 10h**

16 *(Courrier Français de Charente)*
Mardi 10 nov. **à 11h**

17 *(l'Angérien Libre)*
Mardi 10 nov. **à 11h30**

44-85 *(l'Écho de l'Ouest)*
Mardi 10 nov. **à 11h30**

40-47-82 *(Courrier Français de Gasc.-Péri.)*
Mardi 10 nov. **à 11h30**

19 *(La Vie Corrézienne)*
Mardi 10 nov. **à 11h30**

41 *(La Renaissance du Loir-et-Cher)*
Mardi 10 nov. **à 15h**

33 *(Le Journal du Médoc)*
Mardi 10 nov. **à 15h30**

l'Angérien libre

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Charente-Maritime.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

Devis Immédiat sur :
annonces.legales@alcregie.com
(en précisant L'ANGÉRIEN)

CONSTITUTIONS

A2629**165**

CONSTITUTION EARL LA GRENOUILLERE

Par acte sous seing privé en date du 15 octobre 2026 a été constituée une société aux caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : **La Grenouillère**
Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée (société civile)
Capital social de : 20000 €
Siège social : La Grenouillère 17540 NUAILLÉ-D'AUNIS
Objet : Exploitation de fonds agricoles et toutes opérations annexes ou accessoires en découlant
Durée : 99 années à compter de la date de l'immatriculation à effectuer au RCS de La Rochelle
Apports : Numéraire pour 20 000 €
Gérant : Monsieur Flavien GERMANAUD demeurant 19 rue du Chemin Vert 17540 ANGLIERS
Cession de parts libre entre associés, avec agrément des coassociés vis-à-vis des tiers.

Monsieur Flavien GERMANAUD
Gérant

A2629**025**

Avis de constitution

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Maître Romain RAMSAMY, en date du 16 octobre 2026, à LA ROCHELLE (17000).
Dénomination : **SCI MIMOUNI & DELHOUME.**
Forme : Société civile immobilière.
Siège social : 1 bis rue des Forêts, 17137 Esnandes.
Objet : L'acquisition, la construction, la propriété et la vente (exceptionnelle) de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel ; La mise en valeur, la mise à disposition à titre gratuit des associés, l'aménagement, l'administration, la gestion et l'exploitation, par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 20000 euros
Cession de parts et agrément : Les parts sont librement cessibles au profit d'un ou plusieurs associés. Toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des ssocié́s.
Gérant : Madame Jocelyne LAPIE, demeurant 1 bis rue des Forêts, 17137 Esnandes
La société sera immatriculée au RCS de La Rochelle.

A2629**105**

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Maître Aurélie PATINIER, en date du 26 octobre 2026, à LA ROCHELLE (17000).
Dénomination : **NOUK**.
Forme : Société civile immobilière.
Siège social : 22 rue Georges Prudhomme, 17000 La Rochelle.
Objet : L'acquisition, la construction, la propriété et la vente (exceptionnelle) de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel ; La mise en valeur, l'aménagement, l'administration, la gestion et l'exploitation, par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance ; La prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 1000 euros
Cession de parts et agrément : Les parts sont librement cessibles au profit d'un ou plusieurs associés.
Toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés..
Gérant : Madame Eva BERGER, demeurant 22 rue Georges Prudhomme, 17000 La Rochelle
La société sera immatriculée au RCS de La Rochelle.

A2628**790**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée électronique en date du 19/10/2026 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : **VISTA AUDITION**
Siège : 2 Rue Jean Monnet, 17110 ST GEORGES DE DIDONNE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 8 000 euros
Objet : Activité d'audioprothésiste, commerce de détail de prothèses auditives et de matériel lié à la surdité et à la protection auditive, et vente d'articles divers
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Madame Pauline SAVARY, demeurant 2 rue des Bertrands 17250 LES ESSARDS
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SAINTES

POUR AVIS
La Présidente

FONDS DE COMMERCE

A2629**030**

SARL « Laurent MOMPERT
Philippe CHAUMONT
Patricia BILLON-MICHAUD et
Nicoleta MIHALACHE-BARON
Notaires associés »
3 rue du Général Malet
85200 FONTENAY LE COMTE
Bureaux Annexes à
LES VELLUIRE-SUR-VENDEE et
à VIX

Cession de fonds de commerce

Aux termes d'un acte reçu par Maître Nicoleta MIHALACHE-BARON notaire à FONTENAY LE COMTE le 19 octobre 2026 enregistré à LA ROCHE SUR YON le 21 octobre 2026 sous le n°2026N2690.
La société **«LA GENETTE OPTIQUE» SARL**, sise 30 avenue Jean Guiton, Domaine de la Vallière, 17000 La Rochelle, immatriculé au greffe de La Rochelle sous le numéro 793134289.
A cédé à : **«LGO» SARL** au capital de 5000,00 euros, sise 30 avenue Jean Guiton, 17000 La Rochelle, immatriculée au greffe de La Rochelle sous le numéro 105842850.
Moyennant le prix de 163250 euros son fonds de commerce de détail d'optique, lunetterie, baromètres, thermomètres, jumelle et astronomie exploité 30 avenue Jean Guiton, 17000 La Rochelle.
Entrée en jouissance au 19 octobre 2026.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, à LA ROCHELLE (17000) 133 boulevard André Sautel, en l'office de Maître Peter Simon

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2629**191**

adecia Les experts engagés des dirigeants

VALMANI

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 30, rue Alsace Lorraine
17100 SAINTES
Siège de liquidation : 18 rue Jules Verne
17100 SAINTES
752 622 308 RCS SAINTES

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 2 octobre 2026, l'Associée Unique, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Thierry KOLIFRATH, demeurant 13 rue Thérèse Bertrand Fontaine, 85340 LES SABLES D'OLONNE.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de SAINTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Le liquidateur

A2628**725**

Clôture de liquidation

Dénomination : **SCI DE LA REUNION**.
Forme : SCI société en liquidation.
Capital social : 122004,95 euros.
Siège social : 17 boulevard de l'Océan, 17450 Fouras.
394520035 RCS de La Rochelle.

Aux termes de l'AGE en date du 8 avril 2025, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Olivier ARCHIMBAUD demeurant 5 rue Marc Chagall, 44400 Reze et prononcé la clôture de liquidation de la société à compter du jour de ladite assemblée. La société sera radiée du RCS du LA ROCHELLE.

Le liquidateur

MODIFICATIONS

A2629**104**

LRH BE FINE

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 4 rue Montcalm
17000 LA ROCHELLE
903 362 218 RCS LA ROCHELLE

Aux termes d'une décision en date du 30 janvier 2026, l'Associée Unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

POUR AVIS
La Présidente

A2629**122**

Selarl Christophe DEMONT
Avocat
9 Avenue Jean Guiton
17000 LA ROCHELLE

NUTRACEUTICAL

Société par Actions Simplifiée
Au Capital de 5 000 Euros
Siège Social :
14 rue Alphonse de Saintonge
17000 LA ROCHELLE
882 588 296 RCS LA ROCHELLE

OBJET - PRESIDENCE - DIRECTION GENERALE

Par PV du 1/9/2026 l'associé unique a décidé :
- d'étendre à compter du 1/9/2026 l'objet social à toutes activités d'agent commercial dans tout secteur d'activité mais plus particulièrement dans le secteur médical ou paramédical ;
- de nommer la SAS MISONA, capital 120 000 € ; siège 6 Allée Louis Adouin Dubreuil 17139 DOMPIERRE SUR MER, n° 107 240 905 RCS LA ROCHELLE en qté de Présidente à compter du 1/9/2026 en remplacement de Mme Naoïël GOUSSET démissionnaire à compter de la même date ;
- de nommer en qté de Directeur général à compter du 1/9/2026 M. Michel Yves Raymond GOUSSET, dt 6 allée Louis Audouin Dubreuil 17139 DOMPIERRE SUR MER.

Pour avis, la Présidente

A2629**170**

Maître Patrick PAYET
30 rue Marcelin Berthelot
17100 SAINTES
05-46-93-91-00
patrick.payet@avocat.fr

SCI LES ALBATROS

4 b boulevard du 5 Janvier 1945
17200 ROYAN

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 12 Septembre 2026, il a été pris acte du transfert du siège social de la société comme suit :

Ancienne adresse :

24 rue des colombes
17200 ROYAN

Nouvelle adresse :

4 b boulevard du05 Janvier 1945
17200 ROYAN

L'article 4 des statuts sera modifié en conséquence.

Il a de même été pris acte de la démission de Monsiuer Jean Pierre MARTIN et de la nomiation de Monsieur Martin FREMONT en qualité de gérant de la société.

Mention en sera faite au RCS de Saintes.

Pour avis,

A2628**625**

FIDAL AVOCATS

Société d'Avocats
9 rue de l'Ouvrage à Cornes
17000 LA ROCHELLE

SERBAT

société par actions simplifiée uniperson-nelle
au capital de 91.469,41 euros
Siège social : Parc Arcadys, 8 rue André Guillon
17400 - SAINT JEAN D'ANGELY
331 327 809 RCS SAINTES

Par décisions de l'associée unique du 26 juin 2026 :
Le mandat de la société KPMG SA, commissaire aux comptes titulaire et de la société SALUSTRO REYDEL, commissaire aux comptes suppléant, étant arrivé à expiration, ils n'ont pas été renouvelés dans leur fonction.
Mention sera faite au RCS de SAINTES.
Pour avis,

A2629**140**

adecia Les experts engagés des dirigeants

THYAX'SOLUTIONS

Société à responsabilité limitée
Au capital de 2 000 euros
Siège social : 71 RUE DU POINTEAU
17600 LUCHAT
105 400 212 RCS SAINTES

Avis de démission d'un cogérant

Aux termes d'une décision en date du 27 octobre 2026, les associés ont pris acte de la démission de Monsieur Nicolas DUMAS à compter du 26 octobre 2026 et ont décidé à l'unanimité de ne pas procéder à son remplacement.
L'article 17 des statuts a été modifié en conséquence et la mention de Monsieur Nicolas DUMAS a été supprimée.

La Gérance

A2629**173**

Gérant

Dénomination : **WALOUMAJEANNE**.
Forme : SARL.
Capital social : 7800 euros.
Siège social : 14 Rue DE ROUGEMONT, 17000 LA ROCHELLE.
823657010 RCS de La Rochelle.
Aux termes d'une décision en date du 16 octobre 2026, les associés ont pris acte de la modification de la gérance de la société :
- Madame Jeanne WALRAET, demeurant 14 rue de Rougemont, 17000 La Rochelle en remplacement de Monsieur David WALRAET
Mention sera portée au RCS de La Rochelle.

ALC RÉGIE

Régie publicitaire du groupe PMSO

l'Angérien libre

29 avenue du Général Leclerc - BP 70019
17412 SAINT-JEAN-D'ANGÉLY CEDEX.

Imprimerie Brisson : EURL 99 ans - Cap. 38.264,70 € - 29 avenue du Général Leclerc - BP 70019 - 17412 SAINT-JEAN-D'ANGÉLY CEDEX - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS SAINTES 313 014 268.

RÉDACTION · redaction@langerienlibre.fr - 05 46 32 02 24
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Amaury Legrand
Journalistes : Théo Chiramberro & Charlotte Di Lelio.

PUBLICITÉ · f.delapierre@langerienlibre.fr - 06 98 32 09 43
Chargé des ventes : Franck Delapierre

ANNONCES LÉGALES · annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24

ABONNEMENT - DIFFUSION · abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) **:** 66 € / **Numérique 1 an :** 48 € (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE
Sapeso : 40 quai de Brazza, 33100 BORDEAUX.
CPPAP : 1227 C 85700 - **ISSN :** 1148-5035 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Ce journal a été imprimé sur du papier produit en Norvège, 0% de fibres recyclées, certifié PEFC (PEFC/10-31-3312).

votre journal 1 BAC / DE TRI

ANNONCES ADMINISTRATIVES

A2629**124**

Commune de La Vergne

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
CONCERNANT LA RÉVISION D'UN PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté municipal du 27 octobre 2026
Monsieur le Maire de La Vergne a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique concernant la révision du Plan Local d'Urbanisme de La Vergne.
Au terme de l'enquête, cette procédure sera soumise à l'approbation du Conseil Municipal de La Vergne.
Le projet de Plan Local d'Urbanisme comporte une évaluation environnementale.
M. le Président du Tribunal Administratif de Poitiers a désigné Monsieur PLAT en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur FAUR en qualité de commissaire enquêteur suppléant.
L'enquête se déroulera à la Mairie de La Vergne du lundi 16 novembre 2026 à partir de 9h00 jusqu'au mercredi 16 décembre 2026 à 17h00, aux jours et heures d'ouverture habituels, le mardi et jeudi de 13h à 18h et le mercredi de 9h à 12h.
Le commissaire-enquêteur recevra à la Mairie de La Vergne :
• le lundi 16 novembre de 9h à 12h
• le mercredi 02 décembre de 9h à 12h
• le mercredi 16 décembre de 14h à 17h
Pendant la durée de l'enquête, toute personne peut consulter le dossier d'enquête en format papier en Mairie et le télécharger via le lien suivant :
https://nextcloud25.valsdesaintonge.fr/index.php/s/R89aiGSc3X2NqiG
Le dossier d'enquête sera également consultable sur un poste informatique à la Mairie de La Vergne aux jours et heures d'ouverture habituels.
Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de l'autorité compétente dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête. Pendant la durée de l'enquête, les observations sur la révision du Plan Local d'Urbanisme, pourront être consignées sur un registre d'enquête déposé en Mairie de La Vergne. Elles peuvent également être adressées au commissaire enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique ou par voie électronique à l'adresse de la Mairie de La Vergne (mairie@communelavergne.fr). Des informations concernant ce projet peuvent être demandées à Monsieur Le Maire de La Vergne. Le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur à la Mairie de La Vergne aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi que via le lien de téléchargement suivant : https://nextcloud25.valsdesaintonge.fr/index.php/s/R89aiGSc3X2NqiG , pendant une période d'un an à compter de sa réception en Mairie de La Vergne.

Fait à La Vergne, le 27 octobre 2026
Le Maire,
Alain INGRAND

VENTES

A2628**489**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Palais de Justice de SAINTES, Square Foch
le Vendredi 11 DECEMBRE 2026 à 9 h 30
Sur la Commune de NIEUL LES SAINTES (17810)»15-17 rue de la Laiterie»

Un immeuble à usage d'habitation et commercial :
- Une maison d'habitation (surf hab : 104,24 m²) comprenant :
-Au rez-de-chaussée : entrée, chambre, salon, cuisine, toilettes, salle de bains, cellier,
-A l'étage : palier, cabinet de toilettes, deux chambres.
(occupée par locataire) et classe énergétique : G
- Un bâtiment à usage commercial et autre bâtiment à la suite comprenant : une partie garage avec un espace bureau, toilettes, une zone de stockage, cabinet de peinture, et au fond vieilles installations sanitaires.
(occupé par locataire)
Jardin et terrain.
Le tout cadastré section AH n°302, 15-17 rue de la Laiterie pour 23a 22ca et section AH n°303, le Bourg», pour 28 ca

MISE A PRIX (un seul lot) : 63.000,00 €

outre les charges clauses et conditions prévues au cahier des charges déposé par la SCP ROUDET-BOISSEAULEROY au greffe du Tribunal Judiciaire de SAINTES (réf : 26/00010), où il pourra y être consulté par toute personne intéressée. Les enchères devront être exclusivement portées par un avocat inscrit au barreau du Tribunal de SAINTES.
Visite prévue par un membre de la SELARL MORIN-RENARD, sur les lieux.
Le JEUDI 19 NOVEMBRE 2026 à 14H30

A2628**670**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Palais de Justice de SAINTES, Square Foch
le Vendredi 11 DECEMBRE 2026 à 9 h 30
Sur la Commune de MAZERAY (17400) «45 Route de Taillebourg»

Lot n°1 : MISE A PRIX : 24.000,00 €
Une maison d'habitation (surf.hab :141,37 m²) comprenant :
- Au-rez-de-chaussée : Cuisine, salle de séjour, dégagement WC
- A l'étage : Palier, bureau, deux chambres, salle d'eau, combles non aménagés
Cadastrée section AD n°41, pour 1a 16ca
(classe énergétique : F)
Lot n°2 : MISE A PRIX : 4.500,00 €
Des dépendances comprenant un garage et une grange en très mauvais état.
Cadastrées section AD n°40 pour 1a 06ca.
(Occupées par propriétaire)
outre les charges clauses et conditions prévues au cahier des charges déposé par la SCP ROUDET-BOISSEAU-LEROY au greffe du Tribunal Judiciaire de SAINTES (réf : 26/00011), où il pourra y être consulté par toute personne
intéressée. Les enchères devront être exclusivement portées par un avocat inscrit au barreau du Tribunal de
SAINTES.
Visite prévue par un membre de la SELARL ATLANTIC HUISSIERS DUFAURE CASTEX, sur les lieux.
Le Vendredi 20 NOVEMBRE 2026 à 14H00
(Début de la visite : maison d'habitation)









Mon petit Angérien libre

EN PARTENARIAT AVEC MILAN

Arsène Lupin, des livres à la série

La partie 4 de la série *Lupin* sort sur Netflix ce 23 octobre. Et si c'était l'occasion de mieux connaître le héros de littérature qui l'a inspirée ? Découvre Arsène Lupin, cambrioleur charmeur, né sous la plume d'un auteur appelé Maurice Leblanc.

Un héros ancien

L'écrivain Maurice Leblanc crée le personnage d'Arsène Lupin en 1905, il y a plus de 120 ans ! Les lecteurs le découvrent alors dans une nouvelle parue dans le magazine *Je sais tout*.



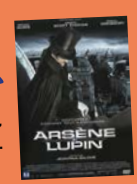
Arsène Lupin est partout !
Depuis sa création, il a été adapté sous toutes les formes : au ciné, à la télé, en BD, en comédie musicale, en manga, en animé… Notre gentleman cambrioleur est connu dans de nombreux pays. C'est même une star au Japon.



© Wikimedia / Domaine public.

Pièce de théâtre *Arsène Lupin*, jouée en 1908.

Film *Arsène Lupin*, sorti en 2004.



© Hugo Films.



© Kurokawa.

Manga *Arsène Lupin, l'aventurier*, publié en France en 2015.

Bande dessinée *Arsène Lupin. Le bouchon de cristal*, publiée en 2026.



© Bamboo / Grand Angle.

Les ingrédients d'un succès qui dure



• De l'aventure
Arsène Lupin se transforme, ment, vole, arnaque… Les lecteurs aiment le voir oser faire ce que, eux, ne feraient jamais. Et comme il ne s'attaque pas aux plus faibles, il n'y a pas de honte à être de son côté.

• De la simplicité
Aujourd'hui encore, tu peux lire sans difficulté *L'Aiguille creuse* ou *Gentleman cambrioleur*. Pas besoin d'être un adulte pour comprendre.



• De l'humour
Arsène Lupin est moqueur et insolent. Il adore jouer avec les enquêteurs en les menant sur de fausses pistes.

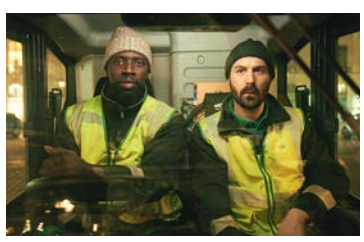


• De la variété
Arsène Lupin est le héros de dizaines de nouvelles et de romans. Il a même sa pièce de théâtre. Résultat : il a plein d'aventures à partager.

Lupin, la série qui rend hommage au personnage


© Emmanuel Guimier / Netflix.

Regardée des millions de fois sur Netflix, la série est un des plus grands succès de la plateforme. Mais attention : **le personnage principal n'est pas Arsène Lupin.** Il s'appelle Assane Diop. Il est joué par Omar Sy. Et il vit à Paris, aujourd'hui. Grand fan du gentleman cambrioleur, **il s'inspire de ses aventures, qu'il modernise,** pour créer ses propres coups.



Pour ne pas attirer l'attention, Assane se déguise en balayeur, ouvrier, livreur à vélo… La série montre ainsi à quel point certains métiers, pourtant utiles, deviennent invisibles aux yeux de tous, parce qu'ils rapportent peu d'argent.

À toi de jouer

Si tu connais la série et que tu as bien lu ce poster, relie chaque phrase au personnage auquel elle correspond !

1. Il s'attaque aux puissants • • Arsène Lupin A
2. Il agit sans violence •
3. Il vit au 21e siècle • • Assane Diop B
4. Il aime se déguiser •
5. Il veut venger son père • • Les deux C

Réponses : 1C - 2A - 3B - 4C - 5B.

Texte : Camille Laurans. Illustrations : Zelda Zonk. Conception graphique : Anne-Sophie Turcot. Merci à Louis Gendebien, membre de l'Association des amis d'Arsène Lupin et spécialiste de l'œuvre de Maurice Leblanc.

milan

Retrouvez plus d'actu à hauteur d'enfants sur le site 1jour1actu.com

1jour 1actu